

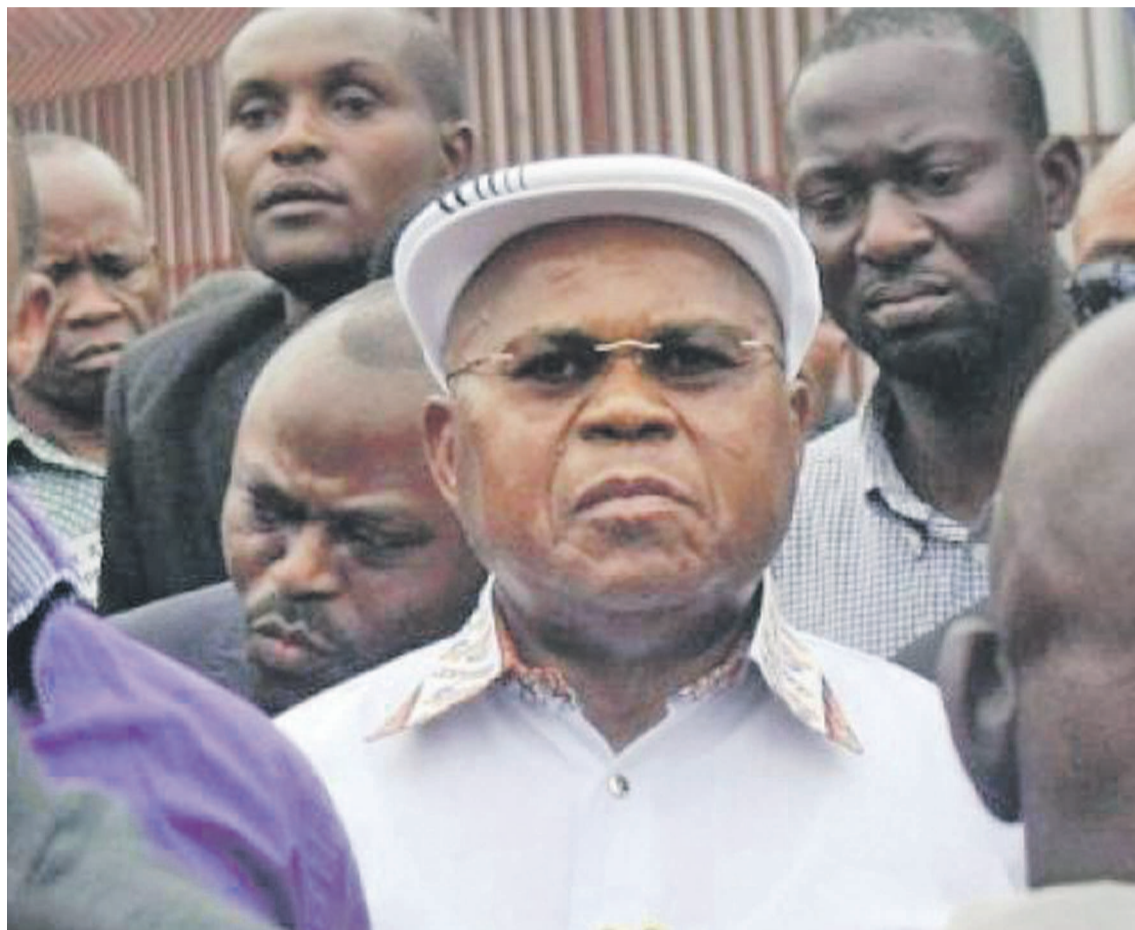
RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2243 - MERCREDI 25 FÉVRIER 2015



Étienne Tshisekedi entouré de ses partisans

Présidentielle 2016

L'UDPS
à la croisée
des chemins

Certains analystes exhortent Étienne Tshisekedi à convoquer le congrès du parti avant la tenue des élections pour porter des nouveaux animateurs à sa tête afin de mettre fin à l'imbroglio qui le caractérise aujourd'hui. La question de sa succession pourrait également être abordée dans certains milieux proches de ce parti, l'on estime que ce débat n'est pas à l'ordre du jour. En soins en Europe à cause de quelques ennuis de santé, le « lider maximo » dont le retour au pays est annoncé en mars demeure toujours aphone sur le sujet alimentant par son mutisme les prédictions de tout genre.

Entre-temps, les querelles intestines font rage au sein du parti avec, en toile de fond, la fronde exercée sur le secrétaire général Bruno Mavungu accusé d'abus de pouvoir, de trafic d'influence et d'usage de faux.

Page 12

ENJEUX DE L'HEURE

Moïse Katumbi : « J'ai un mandat à terminer avant de penser à autre chose »

Dans une récente interview accordée à la Libre Belgique, le gouverneur du Katanga a laissé entendre que sa province ne bénéficie rien en retour en termes de rétrocession alors qu'elle contribue annuellement jusqu'à hauteur de 5 milliards de dollars au budget de l'État. L'ex-président fédéral du PPRD/Katanga qui n'a jamais digéré qu'on lui impute la responsabilité du sous-développement de la province en fait porter le chapeau au gouvernement central. Celui-ci, a-t-il fait-il savoir, ne rétrocède pas comme il se doit les 40% des recettes dues aux provinces conformément à la Constitution.

Et d'ajouter qu'à présent que la guerre est terminée, il n'y a plus de prétexte à brandir pour justifier la lenteur du processus. « J'espère que nous pourrions enfin recevoir ce qui nous est dû, soit 2,7 milliards de dollars », a-t-il précisé. Page 12



Moïse Katumbi

RÉFORME

Des nouvelles incitations dans le secteur de l'agriculture

La Primature a instruit le gouvernement à mener les réflexions indispensables pour innover et raviver les différents secteurs d'activité à l'origine du développement économique de la RDC. Et le secteur à bénéficier d'un net regain d'intérêt est l'agriculture. Il s'agit de créer un certain nombre d'inci-

tations capables de booster les investissements en RDC. L'objectif recherché est d'arriver à réduire la dépendance de l'économie à l'industrie extractive qui continue à tirer la croissance économique. Entre-temps, les paramètres du cadre macro-économique indiquent une accélération de

1% des estimations du taux de croissance économique. Les estimations du taux indiquent à fin décembre 2014 à 9,5%, alors que celui-ci s'établissait à 8,5% en 2013. Pour 2015, le taux de croissance économique devrait bien franchir les 10,4%.

Page 13

DIVISION 1/PLAY-OFF

V.Club domine
Don Bosco à Kinshasa

L'AS V.club de Kinshasa

La deuxième journée de play-off de la 20e édition du championnat national de football s'est poursuivie mardi au stade Tata-Raphaël de Kinshasa avec la grande explication entre l'AS V.Club et le CS Don Bosco de Lubumbashi. Et ce sont les locaux des Dauphins Noirs qui l'ont emporté par un but à zéro, sur une réalisation du meilleur joueur africain évoluant sur le continent, Firmin Mubele d'une frappe lourde de plus de vingt-cinq mètres à la 68e minute.

L'équipe kinoise grappille donc sa première victoire hier au play-off après le résultat d'égalité (1-1) de la première journée à Lubumbashi contre le FC Saint-Éloi Lupopo. Au classement, V.Club rejoint Lupopo avec quatre points, vainqueur dimanche au stade Tata-Raphaël, du Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa.

Page 13

ÉDITORIAL

Jeux Africains

Parce que l'année 2015 marquera avec éclat le cinquantième anniversaire de leur création, les Jeux Africains qui se dérouleront à Brazzaville au mois de septembre doivent prouver à la face du monde que le Congo est bien l'un des pays africains qui avance le plus rapidement, le plus intensément sur la voie du développement durable. Ce message, les pouvoirs publics le font passer dès à présent à travers une accélération spectaculaire des grands travaux d'infrastructures sans lesquels un tel exploit serait impossible.

Que ceux qui en doutent remontent en bateau le Pool sur une trentaine de kilomètres et observent avec attention ce qui se passe tout au long de ce parcours. Sitôt le Beach de Brazzaville dépassé, ils apercevront dans le lointain l'immense dôme doré du Stade de Kintélé, longeront les pylônes de l'autoroute qui reliera demain en quelques dizaines de minutes le cœur de notre capitale au gigantesque pôle où séjourneront demain les sportifs venus de tout le continent, découvriront en face de l'île Faignond la spectaculaire Université panafricaine dont les immeubles blancs couvrent déjà la colline. Et pour peu qu'ils poursuivent leur croisière vers l'Est, ils arriveront au point précis où doit être construit demain le pont route-rail qui reliera enfin les deux capitales les plus rapprochées du monde.

Ce que nous voyons se dessiner à travers ces espaces hors du commun n'est pas autre chose que la mutation d'une région de l'Afrique qui était jusqu'à présent perçue comme figée sur elle-même, vouée à un développement lent, en dépit des immenses richesses naturelles qu'elle détient. Et c'est pourquoi tout indique aujourd'hui que ces Jeux Africains, s'ils sont réussis, projeteront une image du Congo radicalement inverse de celle qui était jusqu'à présent ancrée dans la tête des observateurs extérieurs : l'image d'une nation moderne, jeune, volontaire, maîtrisant parfaitement les nouvelles technologies, bien décidée à relever les défis du temps présent, résolue à défendre sans complexe ses valeurs, bref l'incarnation d'un peuple à l'aise dans son siècle.

Est-il nécessaire d'ajouter à ce qui précède que le peuple congolais dans son ensemble doit maintenant se mobiliser pour que rien ne vienne entamer la prodigieuse course en avant dans laquelle il s'est engagé ?

Les Dépêches de Brazzaville

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Le MCU souhaite l'alternance démocratique

Les membres du bureau exécutif du Mouvement Congo uni (MCU) que préside Purhence Etoula Pominoko se sont réunis en session extraordinaire, le samedi 21 février à Talangai, dans le 6^e arrondissement de Brazzaville.

Ils ont passé en revue l'actualité nationale marquée par la recrudescence des actes de violence et d'incivisme qui, selon eux, risquent de saper le climat de paix dans le pays. De l'agression du journaliste Elie Smith, à l'attaque récente de l'ancien ministre André Okombi Salissa sans compter celle organisée au domicile du président du PSDC, Clément Mierassa, Le MCU a donné sa position et dit son inquiétude. « Nous condamnons avec véhémence de tels actes de violence qui n'honorent pas notre pays et rappelons que le peuple congolais a trop souffert à cause des guerres fratricides. Il n'aspire aujourd'hui qu'à la paix et au bien-être », a précisé le bureau exécutif.

Les membres du MCU ont également insisté sur le fait qu'à la proche des élections présidentielles de 2016 qui, pour eux devraient aboutir à l'alter-



Purhence Etoula Pominoko

nance démocratique sans heurts, les gouvernants ainsi que les acteurs politiques ont intérêt à mûrir leurs pensées en multipliant des stratégies afin de donner au président de la République la possibilité de sortir avec honneur. « Nous invitons tous les acteurs politiques et toutes les forces vives de notre nation à se ressaisir et à faire une rétrospection sur l'histoire du pays afin de se souvenir des événements mal-

heureux qui ont gravement endeuillé notre peuple. Pour ce faire, aidons le chef de l'État à opter pour la voie de l'honneur », précise le communiqué. Un appel à tous les Congolais épris de paix et de justice à se mobiliser pour barrer la voie aux fauteurs de trouble et aux oiseaux de mauvaise augure qui ne se nourrissent que du sang et des larmes des autres. S'adressant au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, notamment pour sa qualité de garant de la sécurité nationale, le MCU a demandé que soit instauré une politique sécuritaire d'appoint afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens, conformément aux dispositions de la constitution.

Au sujet du dialogue qui alimente l'actualité, les membres du MCU ont souhaité que soit mis œuvre de manière effective, les accords signés à Ewo et à Dolisie. « Que tous les jeunes congolais prennent conscience de leur destin en cessant de se faire instrumentaliser par les hommes politiques mus par leurs intérêts égoïstes », a conclu le bureau exécutif du MCU.

Rock Ngassakys

Le CPR explique les raisons du changement

Le président du Club perspectives et réalités (CPR), Aimé Hydevvert Mouagni, a organisé une rencontre citoyenne le 23 février à Brazzaville. Face aux populations ayant répondu à son invitation, il a exposé sur les raisons qui militent en faveur du changement de la Constitution du 20 janvier 2002.

« Nous avons profité de ces rencontres pour donner le bel argumentaire aux citoyens », a-t-il déclaré à la presse. Dans les prospectus distribués aux populations, le CPR explique le contexte dans lequel cette Constitution avait été conçue. « C'était pour répondre à la si-

tuation socio-politique du pays en ce temps-là. Car, la Constitution de 2002 a été élaborée pour certains objectifs à savoir : la restauration du tissu social, le rétablissement de la paix et de la concorde nationale, la réhabilitation de l'autorité de l'État, la restructuration physique des cités endommagées, etc. », peut-on lire dans ce document.

Autrement dit, l'actuelle Constitution ne répond plus aux exigences de l'heure. Il faut la changer pour doter le Parlement d'un pouvoir repressif contrairement à la donne aujourd'hui. Pour le Congo qui aspire à son émergence économique d'ici à 2025, il faut que toutes les structures

de l'État qui accompagnent la politique économique soient en conformité avec sa Constitution. « Le CPR pense qu'il faut quitter le régime présidentiel issu de l'actuelle Constitution afin d'aller vers le régime semi-présidentiel qui sépare véritablement les pouvoirs pour un meilleur ordonnancement », précise les concepteurs du document.

Le président du CPR a enfin clôturé sa descente en remettant aux cellules de sa formation politique, des kiosques destinés à exercer un commerce ainsi que des tableaux d'affichage pour rendre visibles les activités du chef de l'État et le parti.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou

Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille

Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

Julio Osséré Nganongo : « Un Congo émergent sera le résultat des collectivités territoriales économiquement émergentes »

Si le but de la décentralisation est de donner aux collectivités locales des compétences propres et permettre l'ancrage de la démocratie, elle est cependant loin de conduire vers un développement local souhaité dans certains pays. La problématique a nourri les recherches de Julio Nganongo Osséré à travers « Les dynamiques de la décentralisation et leurs effets sur le développement territorial : analyse croisée des réalités du Congo et du Sénégal ». L'actualité et l'intérêt de ses travaux interpellent au point que le chercheur y revient dans cette interview exclusive avec Les Dépêches de Brazzaville.

LDB : Vous démarrez votre étude par des « particularités de la décentralisation » au Congo et au Sénégal. Qu'avez-vous constaté ?

Julio Nganongo Osséré : Il conviendrait avant tout de préciser que, globalement, le but de la décentralisation est de donner aux collectivités locales des compétences propres, distinctes de celles de l'État, à faire élire leurs autorités par la population et à assurer ainsi un meilleur équilibre des pouvoirs sur l'ensemble du territoire. À ce titre, elle rapproche le processus de décision des citoyens, favorisant l'émergence d'une démocratie de proximité.

Nous avons constaté qu'au Congo comme au Sénégal, l'organisation administrative territoriale combine les principes de la déconcentration et de la décentralisation administrative. Cependant, pour ce qui est des institutions effectivement décentralisées au Sénégal, il existe deux principaux niveaux d'échelon : la commune et la communauté rurale. Au Congo également, la décentralisation ne comporte que deux niveaux d'échelon : le département et la commune. Au départ, les constituants ont été très ambitieux en prévoyant quatre niveaux, mais très tôt les gouvernants se sont vraisemblablement aperçus qu'il se poserait un problème de compétences, les acteurs n'étant pas encore assez armés et outillés pour suivre et maîtriser le processus avec autant d'échelons.

La particularité dans les deux cas c'est l'importance de la communauté rurale au Sénégal avec tout ce qu'elle recouvre comme considérations sociologiques. Au Congo la décentralisation est très intellectuelle, politique et technique. Elle échappe aux forces locales, notamment les associations et les pouvoirs traditionnels locaux. Au Sénégal les associations locales, les organisations communautaires de base et les pouvoirs traditionnels locaux, voire les pouvoirs religieux, se sont approprié le processus de décentralisation à travers leur implication dans les Conseils ruraux. Il n'est pas rare d'y rencontrer des acteurs locaux à la fois imam et élu local. Cela contribue à vitaliser ou à revitaliser les territoires et à favoriser la gouvernance territoriale au sens des formes d'action plus ouvertes et horizontales, impliquant davantage institutions locales et acteurs privés, associatifs, dans l'élaboration des normes, au niveau de territoires politiques

émergents.

Vous dites que ce résultat est le fait du colon mais qu'il participe aussi du profil des acteurs à l'aube des indépendances et bien au-delà. Essayez de le démontrer.

Cela signifie que le colonisateur n'avait pas la même gouvernance des territoires au Congo, au Sénégal et à Madagascar. En fait, dans l'exercice de leurs fonctions, les administrateurs coloniaux avaient un certain pouvoir qui leur permettait de gouverner librement et d'organiser comme bon leur semblait le territoire. Il fallait tout faire pour que la gestion des colonies n'aille pas à l'encontre des intérêts de la métropole. Les motivations économiques passaient avant toute autre considération. En effet, le chemin de fer, le CFCO, principale construction de la colonisation, avait pour objectif d'acheminer vers la métropole les ressources naturelles du Congo. Ces considérations expliquent aussi le fait que le Congo ait

les compétences ne leur sont pas encore réellement transférées. Néanmoins, je pourrais dire que l'état dans lequel se trouvent les territoires du Congo, surtout dans l'arrière-pays, illustre bien un échec des choix en faveur de la gouvernance territoriale des indépendances à nos jours. Nous avons une périphérie atrophiée et tournée vers le centre. Cela tranche avec l'ambition de faire du Congo un pays émergent en 2025. Car un Congo émergent sera le résultat des dizaines de collectivités territoriales économiquement émergentes. Quand la toute-puissance de l'État dessert l'état sur les territoires, les composantes locales s'expriment et s'organisent et prennent en mains le destin de leur espace vécu. Le développement d'un pays doit se faire dans une approche inclusive top down et bottom up, c'est-à-dire descendante et ascendante.

Dans le même chapitre, vous touchez à un point crucial : la mobilisation des ressources.

« Au Congo la décentralisation est très intellectuelle, politique et technique. Elle échappe aux forces locales, notamment les associations et les pouvoirs traditionnels locaux. »

été moins institutionnellement préparé que le Sénégal lors de l'avènement des indépendances. Au Sénégal, des personnalités comme Blaise Diagne siégeaient déjà à la Chambre des députés française en 1914 alors qu'il faut attendre 1945 pour voir un Congolais, Jean Félix-Tchicaya, à l'Assemblée Nationale Constituante Française. Dans une certaine mesure, cette insuffisance de compétences n'a pas aidé les acteurs politiques congolais, au lendemain des indépendances voire après, à faire des choix profitables aux territoires.

Comment jugez-vous l'expérience du Congo à travers le modèle de décentralisation/déconcentration (Préfets/président de conseils, Sous-préfets/maires des communautés urbaines, maires élus/maires nommés, etc.) ?

Il serait très hasardeux de tenter d'évaluer aujourd'hui la décentralisation au Congo dans la mesure où elle est encore à ses débuts. Dix à quinze ans de processus de décentralisation c'est presque rien. Surtout que les collectivités territoriales ne jouissent pas encore totalement de la clause de compétence générale et que

Celle-ci diffère-t-elle selon qu'on est au Congo ou au Sénégal ?

Le Congo est un pays à revenus intermédiaires avec un budget qui est quasiment le double de celui du Sénégal. Cela peut expliquer la différence dans le degré de motivation dans la mobilisation des ressources financières. Les collectivités locales du Congo évoluent essentiellement grâce aux dotations globales de fonctionnement faites par le gouvernement. Or, au Sénégal, en plus de ces dotations, les collectivités locales mobilisent des ressources à travers les accords de coopération décentralisée conclus avec leurs partenaires du Nord. Toutes les collectivités territoriales sénégalaises ont au moins un accord de coopération décentralisée avec un partenaire du Nord. Ce qui n'est pas le cas du Congo. À cela, il faudrait ajouter l'apport de la diaspora sénégalaise dans le développement territorial. Les associations de migrants ou de ressortissants de tel ou tel territoire du Sénégal basés dans un pays occidental, ou même au Congo, s'organisent pour concevoir, financer et mettre en œuvre des projets de développement communautaire. La diaspora



congolaise, essentiellement intellectuelle et très politisée, n'a pas cette culture.

Qu'en est-il du « lobbysme local » qui selon vous, conditionne ou légitime « le développement local » ?

Le « lobbysme local » c'est surtout le fait d'acteurs politiques locaux, ou considérés comme tels, qui se réunissent au sein de sortes de structures de mobilisation pour influencer sur le processus de décentralisation ou pour inciter le pouvoir central à l'accélérer. Il peut profiter au développement local si la périphérie n'est pas inféodée au centre ou si elle se sert de son entregent dans la sphère centrale pour drainer des ressources vers les territoires. A contrario, il peut être un frein au développement local s'il est utilisé comme un syndicat de présidents d'exécutifs locaux qui tendent à pérenniser leur mainmise sur des territoires dont ils ne partagent pas les préoccupations et qu'ils considèrent surtout comme un espace politique plutôt qu'un espace vécu.

Puisque vous parlez des chefs locaux ou traditionnels dans votre thèse, quel regard portez-vous sur « le recours aux sages » dans la nomenclature institutionnelle annoncée au Congo.

Au Sénégal les sages ont été intégrés dans la gouvernance depuis l'époque coloniale. Ils ne disposent pas d'une place dans la Constitution mais leur rôle est déterminant dans la bonne santé de la démocratie. Si cet État est considéré comme l'un des modèles de démocratie en Afrique, c'est parce que les pouvoirs traditionnels et religieux y jouent aussi un rôle important. Pour ce qui est du Congo, personnellement je ne vois pas pourquoi il faudrait réserver une place de choix aux sages dans la Constitution. Qu'est-ce qui justifierait la nécessité d'avoir officiellement « recours aux sages » et qu'est-ce qu'ils apporteraient de plus au Congo qu'ils n'apportent pas déjà ? Nous savons tous que les autorités congolaises ne séjournent jamais dans les territoires ruraux sans réunir ou visiter les sages. Je craindrais

qu'une institution de plus soit créée et qu'on puisse complexifier la nomenclature institutionnelle alors que partout au monde l'heure est à la simplification.

Enfin, dans cette thèse de 500 pages, la question de la municipalisation telle qu'elle se mène au Congo a sa place. Quelle est votre analyse en termes d'impact économique et social ?

Fréquemment je me pose la question de savoir s'il s'agit d'une municipalisation ou d'un embellissement des territoires par une dotation d'infrastructures modernes ? J'estime que la municipalisation se traduit aussi et surtout par le transfert de compétences aux collectivités locales, le contrôle et la gestion des infrastructures locales par ces dernières. Pour ce qui est de votre principale question, je suis de ceux qui auraient pensé qu'une évaluation de ce processus était nécessaire à mi-chemin. Cette dernière devait se fonder sur des questions évaluatives suivantes : faut-il construire les mêmes édifices dans tous les territoires du pays ? Ces infrastructures sont-elles les préoccupations intrinsèques et premières des populations ? Quel est l'impact social, économique voire environnemental de cette politique ?

La réponse à ces questions aurait pu permettre de poursuivre tel quel ou de réajuster le processus. À ce jour aucune évaluation sérieuse ne permet de s'évertuer sur l'impact économique et social de ce qui a été entrepris. Néanmoins, nous pouvons relever que partout où cette initiative est passée il y a eu augmentation du coût de la vie au niveau local. Les sociétés installées pendant les travaux contribuent à faire augmenter les prix des produits locaux et même des logements. À la fin du chantier, en plus de ne pas transférer l'expertise aux populations locales, elles partent avec leurs employés majoritairement étrangers au territoire. Entre-temps, les prix des produits restent élevés et pèsent sur les autochtones qui subissent de plein fouet le revers du modernisme.

Interview réalisée par Jocelyn Francis Wabout

CUVETTE

Le député Emmanuel Ebolo échange avec ses mandants

Le député de la première circonscription électorale du district d'Owando, Emmanuel Ebolo a rendu compte à ses électeurs des travaux des sessions ordinaires et extraordinaires de l'Assemblée nationale, tenus à Brazzaville dans la période allant d'octobre à décembre 2014.

Au cours de la descente parlementaire qui s'est déroulée du 5 au 15 février dernier, M. Emmanuel Ebolo a informé ses mandants que l'Assemblée nationale a pu examiner et voter plusieurs affaires, parmi lesquelles, le budget de l'Etat exercice 2015. Ce budget, a-t-il indiqué, s'élève à la somme de 3069

milliards 750 millions de FCFA. Il comprend 2062 milliards 395 millions de FCFA de fonctionnement et 1007 milliards 355 millions de FCFA d'investissement.

Il se fixe comme priorités, la construction des routes nationales n° 1 et 2, le projet structurant de la zone industrielle de Maloukou ; la construction et l'équipement des hôpitaux généraux ; l'achèvement des équipements relatifs à l'organisation des 11^{es} Jeux Africains, le projet eau et assainissement et la municipalisation accélérée des départements de la Sangha et de la Bouenza.

Mettant à profit son séjour parlementaire, le député Ebolo a visité

les différents chantiers en cours d'exécution dans la localité, notamment le Palais de justice ; la maison d'arrêt ; les logements sociaux et le lycée moderne dont-il a apprécié positivement l'évolution des travaux, avant de faire don des antennes paraboliques à une dizaine de villages de la sous-préfecture.

Au terme de cette descente parlementaire, le député d'Owando 1 s'est dit satisfait et a exhorté les forces vives locales à cultiver et préserver les vertus de paix, de cohésion sociale et d'abnégation au travail, gage sûr du développement harmonieux de la localité.

Le conseil départemental planche sur des questions financières

Les travaux de la 1ère session budgétaire ordinaire du conseil départemental de la Cuvette, se sont ouverts le 19 février à Owando, chef-lieu du département, sous les auspices du préfet, Pierre Cébert Ibocko Onangha, en présence de plusieurs responsables civils et militaires départementaux.

Cette session qui s'achèvera le 28 février prochain, permettra aux élus locaux d'examiner et d'adopter plusieurs affaires, entre autres, les comptes administratifs exercice 2013 et 2014 ; les comptes de

gestion exercice 2013 et 2014, le budget du conseil exercice 2015. La délibération portant tarification des courses de corbillard et les divers, figurent également parmi les autres points à traiter au cours de cette 1ère session. Ouvrant les travaux, la présidente du conseil, Mme Chantal Yako, a présenté succinctement la situation de l'institution telle que le nouveau bureau exécutif l'a trouvée à ce jour.

En dépit de cette restriction a-t-elle fait remarquer, le nouveau bureau a effectué une tournée départementale dans les neuf districts du département, afin de faire l'état des lieux des chantiers entrepris

lors des mandatures antérieures avant de recueillir les desideratas des populations.

Ainsi, saisissant cette occasion, Mme Yako a dévoilé les axes prioritaires de son action au cours de cette première année de leur mandature, à savoir le désenclavement, la maximisation et la sécurisation des recettes, la santé des populations, l'eau et l'assainissement, l'éducation, l'agriculture et l'élevage, la culture et le sport ainsi que les ressources humaines.

« Autant d'axes d'action qui devront faire l'objet d'une réflexion approfondie, parce que constituant l'essentiel des attentes de nos populations », a-t-elle indiqué.

Des groupements de femmes bénéficient de pétrisseuses

La directrice générale de l'Intégration de la femme au développement, Mme Martial Félicité Bolemas Kenguepoko, a remis le 17 février dernier à Owando, cinq pétrisseuses à manioc et arachide aux groupements de femmes des districts de Ntokou, Makoua, Oyo et Owando, dans le département de la Cuvette, a-t-on constaté sur place.

Ce don offert en présence des au-

torités locales, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique d'intégration de la femme au développement. Il vise également l'appui et l'accompagnement des bénéficiaires à promouvoir et diversifier les activités génératrices de revenus.

À cet effet, des protocoles d'accord ont été signés entre le ministère de tutelle et les différents groupements des femmes. Ils stipulent,

entre autres, que les bénéficiaires acceptent que le donateur procède au suivi et à l'évaluation de l'appui octroyé après six mois.

En outre, la durée de ce protocole d'accord court pour deux ans à compter de la date de signature, et tout litige né de l'interprétation ou de l'application du protocole d'accord fera l'objet d'un règlement à l'amiable entre les cocontractants, indique-t-on.

KOUILOU

Seize affaires sur la table du Conseil départemental

La première session budgétaire du conseil départemental du Kouilou se tient du 18 au 27 février à Pointe-Noire, avec 16 affaires à l'ordre du jour, dont l'examen et l'adoption du projet de délibération portant adoption du budget primitif exercice 2015.

Cette session permettra aux 45 élus locaux de fixer les prévisions des ressources et dépenses du conseil pour l'exercice 2015 et d'inscrire les besoins réels des populations dans le programme d'investissement qui vise la modernisation des infrastructures du département.

Ouvrant les travaux de ces assises, le président du conseil du Kouilou, Alexandre Mabilia a indiqué que la présente session se tient dans un contexte de mondialisation qui confirme le contre choc pétrolier intervenu au cours de ces derniers mois. Le Congo n'a pas échappé à cette éclipse, avec lui le Kouilou dont le conseil doit assurer le développement inclusif aux fins de l'aboutissement du processus de décentralisation.

« Il s'agit de la baisse du prix du baril de pétrole avec ses immenses conséquences économiques et stratégiques dans la réalisation de nos choix économique et social, aussi bien pour cette année et peut-être encore pour l'avenir », a signifié Alexandre Mabilia, ajoutant que « cette situation d'austérité doit interpeller la conscience des élus, afin de cultiver et d'intérioriser les nouvelles valeurs morales et politiques fondées sur le civisme et l'éthique citoyenne ».

À cet effet, il a noté que la tenue de cette session dite budgétaire revêt un caractère urgent dans ce sens qu'elle permet d'envisager avec optimisme la gouvernance locale et de mettre en chantier, dans un esprit volontariste et audacieux la politique de décentralisation au profit des populations. Cette volonté politique manifeste consistera à soutenir la stratégie de la croissance de l'emploi et de la réduction de la pauvreté en milieu rural, conformément au Plan national de développement, a-t-il fait savoir.

Aussi M. Mabilia a-t-il appelé, à lutter contre l'évasion fiscale et à mettre à profit les orientations reçues à Sibiti en janvier dernier, lors de la conférence des préfets élargie aux présidents des conseils départementaux, lesquelles portent sur la rigueur absolue dans la gestion financière, la réduction des dépenses d'investissement et de fonctionnement, le ciblage des dépenses d'investissement à inscrire dans le budget local par ordre de priorité. À cela s'ajoute la mobilisation efficiente des ressources de la collectivité locale, notamment la taxe d'occupation des locaux.

« Le combat auquel je vous invite consiste à nous attaquer avec détermination à l'impossible, aux difficultés, à réfléchir sur les meilleures initiatives à prendre. C'est dans cet élan d'esprit que nous pourrions atteindre avec optimisme le possible », a-t-il dit en substance.

Source : Agence congolaise d'information

Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

AVIS DE RECRUTEMENT

Les Dépêches de Brazzaville recrute pour le compte de sa rédaction basée à Brazzaville, au Congo, des secrétaires de rédaction et relecteurs (rewriters).

Profil requis : licence en sciences et techniques de la communication (journalisme) ou en lettres.

Qualités/compétences exigées : bonne maîtrise de la langue française (grammaire), maîtrise de l'outil informatique, culture générale, maîtrise de l'actualité nationale et internationale. Avoir exercé dans la presse écrite, dans un média, ou dans un service de communication. Disponibilité et capacité à travailler en équipe et sous pression.

Tâches prioritaires à accomplir : relecture et correction des

articles à publier sur le site de l'agence et dans le journal.

Les personnes intéressées par cet avis de recrutement sont priées de déposer leurs dossiers de candidature au secrétariat du journal Les Dépêches de Brazzaville, sis au 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, à Mpila (en face de CFAO)

Composition du dossier : lettre de motivation, CV et copie légalisée du diplôme exigé.

NB : seuls seront contactés, les candidats dont les dossiers seront sélectionnés.

Délai de dépôt des dossiers : le 07 mars 2015.

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Quand on est venu me chercher, je vivais paisiblement dans ma ferme. Je n'aspire qu'à y retourner. »

Michel Kafando, président de la transition du Burkina, Jeune Afrique, 23 février 2015

« Le monde numérique n'est pas hors de notre réalité. Il ne pourra donc pas être hors de notre légalité »

François Hollande, président de France, dîner du CRIF à Paris, 23 février 2015

« Responsabiliser davantage les collectivités par le transfert de moyens ne serait donc que bénéfique pour le pouvoir central. Car une meilleure politique de décentralisation lui permettrait de mieux s'occuper d'orientations stratégiques et macro économiques. Elle orienterait le pouvoir central vers les politiques publiques de développement. »

Samuel Sene, sénégal, écrivain-consultant, Le Quotidien, 12 février 2015

« Seule la tyrannie refuse l'explication; seul le dogmatisme refuse la critique »

Catherine Robert, professeur de philosophie au lycée Le-Corbusier d'Aubervilliers (France), Humanité.fr, 23 février 2015

« ...la réhabilitation des valeurs cardinales et civiques, l'application sans complaisance des lois et règlements, l'éducation de qualité et la conscientisation continue des citoyens, entre autres, s'affirment comme des actions urgentes à mener et des préalables pour une émergence. »

Mamadou Dieng, Sénégal, Vision Guédiawaye, Le Soleil du 17 février 2015

DIALOGUE POLITIQUE

Les acteurs sociaux et politiques signent un Manifeste pour sa convocation

La Dynamique citoyenne pour un dialogue politique inclusif sollicite du président de la République la convocation de ces assises, dans les plus brefs délais, pour que les forces vives discutent sereinement des questions d'intérêt national liées aux réformes politiques envisagées au Congo.

Près d'une soixantaine de partis politiques, d'associations de la société civile et d'individus ont paraphé le 24 février un Manifeste dans lequel ils expliquent le bien-fondé de ces assises et l'urgence de leur convocation.

À la troisième page de ce document, il est écrit : « Nous, signataires du présent Manifeste, demandons au président de la République la convocation d'un dialogue politique inclusif pour l'intérêt supérieur de la Nation. Ce dialogue politique aura pour missions : d'ouvrir une réflexion et de clarifier nos divergences politiques ; de renforcer l'entente cordiale et de consolider le processus démocratique et de cimenter la cohésion et l'unité nationale ».

Ce dialogue, poursuit le docu-



Une vue des signataires

ment, poursuit le document, devra s'atteler à mettre en œuvre, dans l'apaisement, les réformes politiques devant conduire à la tenue des futures élections présidentielles. Les signataires de ce document ont, en outre, sollicité la mise en place au préalable d'une Commission préparatoire chargée de déterminer le contenu, l'ordre du jour et le déroulement

« Notre volonté inébranlable d'aller ensemble au dialogue que nous considérons tous comme valeur traditionnelle cardinale que les ancêtres nous ont léguée pour résoudre nos différends est la meilleure manière d'apporter les solutions au débat politique actuel »

ment, devra s'atteler à mettre en œuvre, dans l'apaisement, les réformes politiques devant conduire à la tenue des futures élections présidentielles. Les signataires de ce document ont, en outre, sollicité la mise en place au préalable d'une Commission préparatoire chargée de déterminer le contenu, l'ordre du jour et le déroulement

que nonobstant la montée exponentielle de quelques diatribes qui fusent des milieux encore hostiles à la détente, les signataires du Manifeste invitent, avec amour, d'autres formations politiques, d'autres associations de la société civile et d'autres patriotes soucieux de l'avenir radieux du Congo à se joindre à eux pour élargir ce cercle afin, a-t-il dit, de conti-

nuer à réaffirmer avec force leur vocation d'ambassadeur pour la paix.

« Notre volonté inébranlable d'aller ensemble au dialogue

que nous considérons tous comme valeur traditionnelle cardinale que les ancêtres nous ont léguée pour résoudre nos différends est la meilleure manière d'apporter les solutions au débat politique actuel », a déclaré Jean Michel Bokamba Yangouma.

Dans les jours à venir, a-t-il expliqué, les signataires du Manifeste vont sillonner les départements du Congo pour apporter aux habitants de ces différentes localités des éclaircissements sur le bien-fondé de leur choix pour le dialogue inclusif.

Parmi les signataires du Manifeste figurent entre autres, Dominique Basseyla, Jean-Michel Ebaka, Loamba-Moké, Elvis Okombi Tsalissan, tous leaders de partis politiques ou de la société civile.

Roger Ngombé

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE!

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45|06 992 04 91-Email : inscription@iprc-training.org



INTITULE DE LA FORMATION

Le cahier des charges fonctionnel et technique : de l'analyse du besoin à l'élaboration

DUREE

3 jours

PERIODE

4 au 6 mars 2015

COUT

300 000 FCFA

La pratique de l'audit fiscal et contrôle interne

5 jours

9 au 13 mars 2015

450 000 FCFA

Optimiser ses outils et techniques de recrutement

3 jours

11 au 13 mars 2015

300 000 FCFA

Les fondamentaux du marketing

4 jours

17 au 20 mars 2015

400 000 FCFA

Suivi-évaluation des projets et programmes

5 jours

23 au 27 mars 2015

450 000 FCFA

***Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.**

PARLEMENT

La session administrative s'ouvre le 2 mars

La traditionnelle conférence des présidents, tenue le 23 février à Brazzaville, a fixé l'ordre du jour de la huitième session ordinaire administrative. Six affaires ont été inscrites à l'Assemblée nationale contre cinq au Sénat.

De coutume la conférence des présidents se tient une semaine avant l'ouverture de chaque session. Durant deux mois, les députés examineront la proposition de loi portant code de l'hygiène publique, la proposition de loi portant organisation des associations, le projet de loi portant création d'un établissement public dénommé hôtel « Alima palace » et la proposition de loi portant création de l'ordre des géomètres experts. La cinquième et la sixième affaire concernent respectivement les questions d'actualités et les questions orales au gouvernement avec débat. Comme le prévoit le règlement intérieur de la chambre basse du Parlement, d'autres affaires peuvent parvenir en cours de session.

Au cours de cette réunion, il a également été question de faire le point de la session ordinaire budgétaire de l'année écoulée. Les affaires généralement inscrites au cours de cette session sont le budget de l'État, le budget de l'Assemblée nationale et le projet de loi portant règlement du budget n-2 (deux ans avant le budget qu'on examine).

Josiane Mambou Loukoula

PARIS-FRANCE

Le Club 2002-Pur fait sa rentrée politique sur fond d'anniversaire

Le treizième anniversaire du Club 2002 Pur (Parti pour l'unité et la République), créé par Guy César Nguesso, a été célébré ce samedi 21 février à Paris sous le signe de la dynamique des valeurs du parti : solidarité, travail, prospérité.

« Des retrouvailles, prévues depuis le début de l'année, mais à chaque fois reportées pour des raisons d'agenda », confie un membre du bureau. Sans la présence de Juste Mondelé, secrétaire général du parti, pourtant prévue au départ, cet anniversaire intervient après le soutien national du parti au « Parler vrai du président de la République » lors de son message à la Nation. « L'heure est à une affirmation d'une volonté de la Fédération d'être toujours le laboratoire des idées pour le parti, en vue d'accompagner, par sa contribution, le chef de l'État dans ses efforts de garant de la paix et de la sécurité de tous les Congolais », selon un membre du Club.

Bernard Bueno, président de la fédération, a remercié toutes celles et ceux dont la constante mobilisation a permis, par un solide encadrement, un appui efficace de la fédération au niveau du comité central au Congo. Le président a indiqué que ces 13 années d'existence du parti ont été jalonnées, malgré quelques crises, d'avancées significatives en termes de structuration. « Une manière de gagner en maturité pour notre formation politique », a-t-il déclaré. « Désormais, a-t-il ajouté, nous sommes une grande famille



La Photo de famille des militants du Club 2002 PUR fédération Europe au 13^e anniversaire à Paris Crédit photo : Raynel Mokoko

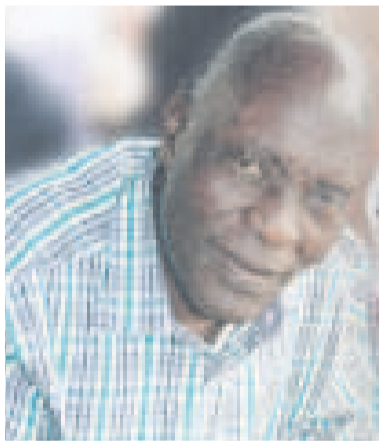
unie dans laquelle nous disposons d'un cadre capable de mettre en place le renouvellement des hommes et des femmes animés de la volonté de contribuer aux actions salutaires socio-économiques et culturelles des Congolais de l'étranger en conformité avec nos institutions ».

Évoquant la situation des échéances électorales au Congo, le président du Club 2002 a réaffirmé son appartenance à la mouvance de la majorité présidentielle conformément au thème de son dernier congrès extraordinaire du 17 au 18 mai de l'an dernier, signifiant le statut de partisan à

la Nouvelle République, « nous ne jouons pas contre notre propre camp », a-t-il expliqué. « Le chef de l'État, en dépit de tous les remous autour de la constitution, demeure au-dessus de la mêlée et a invité le peuple congolais à se polariser sur le travail. Chacun de nous doit être capable de s'armer de valeurs de solidarité, de travail et de prospérité, car il en va du bien-être de nos populations », a-t-il rappelé aux militants avant de leur souhaiter « un joyeux anniversaire » et de les inviter à un festif cocktail dînatoire.

Marie Alfred Ngoma

NÉCROLOGIE



Les familles Eyoka et Liboula, originaires du village de Bohoulou, ont la tristesse de faire part aux parents, amis et connaissances du décès de leur très cher et regretté Jean Philon Bokotola, survenu le samedi 14 février 2015 Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Kombo (Arrêt: Kirikou ou Bas Prix) non loin de Télé-Congo. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

La mutuelle Bondeko informe les mutualistes sœurs, amis et connaissances du décès de Basile Kanga "vieux Wetu" survenu le dimanche 15 février 2015 à l'hôpital militaire Pierre-Mobengo de Brazzaville. Le deuil a lieu au domicile familial sis 110 de la rue Mbetis-Ouenzé (Miadeka-Madokou).

Le programme des obsèques :
9h00 : levée de corps à la Morgue municipale de Brazzaville
10h00 : arrivée des mutualistes de l'alliance Lissalissi

10h30 : arrivée de la dépouille au domicile familial
12h00 : recueillement et dépôt de gerbes de fleurs des mutualistes de Bondeko
12h20 : recueillement et dépôt de gerbes de fleurs du bureau de l'alliance Lissalissi suivi de tous les membres des mutuelles de l'alliance.
14h30 : départ pour le cimetière du centre ville dans les bus réservés aux mutualistes
15h30 : retour du cimetière
16h00 : contrôle des mutuelles de l'alliance
16h30 : fin de la cérémonie



CHINA JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION CO. LTD

La société JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION est bien connue des entreprises de construction à grande échelle de la Chine.

Actuellement, elle crée des succursales au Congo, dans le but d'entreprendre tous types de construction, de décoration et de conception des résidences privées

La société est également spécialisée dans la production et la vente de tous types de briques industrielles, de bonne qualité ; de sable de concassage, de ciment et de gravier.



Nos tarifs sur les produits que nous proposons sont tels que :

Briques de 12# :480 CFA
Briques de 15# :530 CFA
Briques de 20# :650 CFA
Sable 20m³ :180.000 CFA
Gravier 20m³ :650.000 CFA

Les tarifs proposés incluent les frais de chargement, de déchargement et de transport

NB : Livraison gratuite en zone urbaine (dans Brazzaville)

Adhérons à la bonne qualité et au bon service pour la majorité du peuple congolais.

Adresse : Brazzaville, Kinsana sur la route nationale N° 1 (arrêt de bus Kinsana avant la rivière Ioua).

Contacts : (+242) 06 6907119 / 06 9855060

06 9198888 / 06 6551111

DÉFENSE NATIONALE

Vers un renforcement du niveau opérationnel des FAC

Le quatrième séminaire des commandants de formations et chefs de corps, s'est ouvert le 24 février à Brazzaville, sous le patronage du chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division Guy Blanchard Okoi.

Organisé par le commandement des écoles des FAC, ce séminaire vise à préparer les commandants de formations et chefs de corps à un meilleur

dans la fonction contrôle et compte rendu. Les enseignements seront dispensés par des cadres maison expérimentés des FAC, dotés d'outils pé-



Une vue des officiers supérieurs des FAC

exercice de leurs fonctions. Les objectifs spécifiques de ce séminaire, qui durera cinq jours, consistent entre autres à réengager les chefs de corps à une meilleure prise en main des hommes ; promouvoir un échange entre les chefs de corps et leurs chefs organiques et opérationnels visant à harmoniser les méthodes de commandement. Il s'agit aussi de mettre de nouveau en exergue la responsabilité des chefs de corps, notamment

dagogiques. Dans son mot de circonstance, Guy Blanchard Okoi, a rappelé aux séminaristes que les avancées obtenues courant 2014 qui ont valu aux FAC les félicitations du président de la République, chef suprême des armées à l'occasion du réveillon d'armes du 31 décembre 2014, devront être consolidées au cours de cette année. Il sera donc question, a-t-il signifié d'établir les ponts entre l'année écoulée et celle en cours. « Il vous

souviendra que lors de la clôture du séminaire 2014, nous prescrivions que votre action au quotidien devait être guidée par le rayonnement de tout votre être, afin que vous contribuez à l'amélioration des conditions de vie et de travail en vue de l'épanouissement de chacun des hommes qui vous sont confiés ; à la maîtrise des règlements militaires par le plus grand nombre et au respect des droits fondamentaux de la République », a-t-il poursuivi.

Tout en insistant sur l'interface des avancées obtenues sur l'année 2014 et l'atteinte des objectifs prioritaires de l'année en cours, Guy Blanchard Okoi, a invité les participants au séminaire à ne pas perdre de vue que le niveau où ils sont, est celui où se font les batailles avec l'exigence de créer une parfaite harmonie entre les différents maillons.

« C'est pourquoi, vous aurez à cœur de vous approprier les orientations contenues dans la directive générale de planification des activités et engagements des FAC et la directive particulière de l'instruction, etc. De toute évidence, il constituera l'ossature de nos activités en direction de la nation, pour la paix, la sécurité et la stabilité tant souhaitées », a-t-il appuyé.

Guillaume Ondzé

ACTION HUMANITAIRE

Le Japon fait un don de vivres au Congo destiné aux réfugiés

Ce don est estimé à 1,3 milliard FCFA. Il comprend des tonnes de riz, de petit pois et de super céréales. Le tout est stocké dans l'entrepôt du Programme alimentaire mondial (PAM) au port fluvial de Brazzaville. Les vivres sont destinés aux réfugiés de la République centrafricaine (RCA) et de la République démocratique du Congo (RDC) installés dans le département de la Likouala au Congo.

L'ambassadeur du Japon en République du Congo, Shigeru Ushio, a présenté ce don le 24 février à la ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, Émilienne Raoul. Au total : 1 543 tonnes de riz ; 312 tonnes de petit pois et 157 tonnes de super céréales (un mélange de farine de maïs, soja enrichi par des vitamines et minéraux).

Selon le représentant du PAM au Congo, David James Bulman, il existe environ 33 500 réfugiés en République du Congo dont 16 500 originaires de la RDC pour lesquels le processus de rapatriement est en cours et 17 000 originaires de la RCA dont le nombre croît en fonction de l'évolution de la situation sécuritaire dans ce pays. Il a également rappelé qu'au cours des trois dernières années, le Japon a donné au gouvernement congolais à travers le PAM, huit millions de dollars américains, soit 4 milliards FCFA comme assistance alimentaire au profit des réfugiés se trouvant sur le sol congolais. « Face à la souffrance et aux besoins des réfugiés, le peuple japonais répond avec son cœur et vient au secours à ceux qui sont en détresse. Nous sommes convaincus que ce don contribuera à améliorer le statut alimentaire

et nutritionnel des réfugiés », espère David James Bulman.

Remettant un échantillon de don au nom du gouvernement japonais, Shigeru Ushio a rappelé que leur coopération avec le PAM et la République du Congo existe depuis 2007. Selon le diplomate japonais basé à Kinshasa, de nos jours, la nécessité de la sécurité alimentaire se fait de plus en plus sentir à cause de la démographie toujours croissante dans le monde. « Au vu de cette situation, le gouvernement de la République du Congo accorde une grande priorité dans sa stratégie de développement à la promotion de l'agriculture et de la pêche. Le Japon s'engage à l'appuyer. C'est pourquoi, nous avons démarré un projet de coopération technique : le projet d'amélioration de la chaîne de valeur halieutique à Pointe-Noire où il se construit un marché des pêcheurs », a-t-il indiqué, précisant que son pays soutiendra toujours la politique de la sécurité alimentaire en République du Congo.

Réceptionnant le don, la ministre Émilienne Raoul a traduit toute la gratitude du gouvernement congolais pour ce don alimentaire destiné aux réfugiés installés dans le nord du pays, notamment à Betou et Impfondo, dans la Likouala. Elle a, par ailleurs, rappelé que ce n'était pas pour la première fois que le gouvernement japonais venait en aide au Congo. Car, a-t-elle, souligné, l'intervention du Japon comprend trois volets : les réfugiés, le filet de sécurité alimentaire gérés par le ministère des Affaires sociales et les cantines scolaires concernant le ministère de l'Enseignement de base.

Parfait Wilfried Douniama

ASSAINISSEMENT

«L'Association demain le Congo» offre du matériel aratoire aux jeunes de Bifouti

Composé entre autres, de brouettes, râteliers, bottes et fourches, ce don a été remis par le secrétaire général de l'Association demain le Congo (ADC), Arcène Niamba, au président de l'Association d'assainissement de Bifouti, Marcel Loubayi.

Dans le but de lutter contre l'insalubrité à Brazzaville en général et dans l'arrondissement I Makélékélé en particulier, les jeunes de Bifouti viennent de se regrouper en association. Une initiative appréciée par l'ADC, car, a indiqué son secrétaire général-adjoint, Thierry Itoua, il s'agit d'une jeunesse qui sait se prendre en charge, à travers une action génératrice de revenus, en s'engageant d'œuvrer dans l'assainissement des ruelles, blocs, zones et quartiers.

« À travers ce projet d'assainissement, vous venez là, de prêcher par l'exemple, à toute la jeunesse de Brazzaville en vous détournant des voies de la facilité, pour valoriser

le travail. Le domaine d'intervention qui est le vôtre est très précieux, car il impacte directement sur la santé des populations. La thématique environnementale demeure, d'année en année, une préoccupation d'intérêt urgent et permanent », a reconnu Thierry Itoua, invitant les bénéficiaires à en faire bon usage pour la propreté de Makélékélé et de toute la ville-capitale.

Selon lui, ce don est la matérialisation de l'adhésion et de l'appui de la présidente de l'ADC, Claudia Ikia Sassou N'Gusso, à la lutte contre l'insalubrité qu'elle mène également depuis des années. Réceptionnant le don, le président de l'Association d'assainissement de Bifouti, Mar-

cel Loubayi, a remercié les donateurs, parce qu'ils sont les premiers à répondre favorablement à leurs doléances. « Nous avons envoyé des correspondances auprès de plusieurs autorités qui ne nous ont pas répondues. Les jeunes n'attendaient que cela, nous sommes donc satisfaits, c'est à nous de se mettre au travail. Nous existons depuis cinq mois, mais pour moi, l'association commence aujourd'hui, parce que nous avons des kits au complet », s'est-il réjoui, précisant qu'ils n'attendent plus que des marchés pour démarrer leurs activités.

En effet, cette association s'est fixé comme objectif principal, le curage des caniveaux ainsi que le nettoyage des ruelles et des avenues, moyennant une somme d'argent dont le montant



Une vue du matériel aratoire

reste à déterminer. Marcel Loubayi justifie par ailleurs, la création de cette organisation par la situation de précarité que connaît la jeunesse de Bifouti. En cause, due notamment au chômage et à la délinquance juvénile.

Rappelons qu'avant de remettre symboliquement le don, le secrétaire général de l'ADC, Arcène Niamba, a livré aux membres de l'association d'assainissement de Bifouti le message de Claudia Ikia Sassou N'Gusso. En effet,

la présidente de l'ADC s'est félicitée de la mobilisation massive des jeunes de Bifouti lors de l'inauguration du premier module du marché Total et de deux nouveaux amphithéâtres à l'université Marien-Ngouabi, par le président de la République. Quant aux doléances transmises, elles sont arrivées à bon port et la présidence de l'ADC s'est engagée à effectuer une visite de courtoisie à Bifouti afin de toucher du doigt la réalité.

P.W.D.

Brazzaville - Paris

Tous les jours

Offre soumise à conditions

A partir de
450000 FCFA TTC*
Aller-retour



Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com

Tél: +242 06 509 0 509

Suivez nous sur  

Désormais, gérez vos réservations en ligne sur notre nouveau site www.flyecair.com

ENFANT DISPARU À CUBA

L'ambassadeur affirme que l'étudiant Loïc Junior Niombo s'est auto séquestré

-LDB. Monsieur l'ambassadeur, afin d'améliorer l'offre de santé aux populations congolaises, le gouvernement a mis en place un vaste programme qui comprend plusieurs volets. Parmi ces volets il y a l'augmentation qualitative et quantitative du personnel de santé. C'est dans ce cadre que plus de 1200 jeunes congolais sont arrivés ici à la Havane pour suivre une formation en médecine. Comment se déroule cette formation ?

-M A : Comme vous le savez, le gouvernement a envoyé, il y a deux ou trois ans, des étudiants ici à Cuba. Les deux vagues ont été respectivement de 500 et de 707 étudiants dont un est rentré au pays pour des raisons de santé. Je puis affirmer que la formation se déroule bien.

-LDB. Il y a quelques mois une agitation avait été constatée dans le milieu étudiant congolais, suite à la disparition d'un des stagiaires, l'étudiant Niombo Loïc Junior, qui aurait été enlevé et séquestré pendant deux semaines par des inconnus dont on vous accuse d'être le commanditaire. Quelle est votre version des faits ?

-M A. Chers amis, vous me voyez, moi, devenir un séquestré des étudiants ? A Cuba, il n'y a pas de séquestration. On n'y a jamais séquestré quelqu'un. Cela n'existe pas. J'ose dire que l'étudiant Loïc Junior Niombo s'est auto séquestré. C'est lui-même qui en sait les raisons. Je rappelle qu'ils sont venus casser l'ambassade dans la nuit du 29 octobre 2014, sous le prétexte qu'ils y étaient attendus par l'ambassadeur et la délégation, (il s'agit de la délégation du mi-

nistère de la santé conduite par son directeur de cabinet Jean Philippe Ngakosso NDLR) comme si nous travaillions jusqu'à 19 heures. Leur premier acte a consisté à plonger l'ambassade dans l'obscurité en procédant à la coupure du courant électrique.

Ces enfants étaient au nombre de 76, mais lorsque nous avons demandé la liste, les cubains nous ont envoyé une liste de 53 et nous nous sommes posés la question de savoir où étaient passés les 23 autres. Les autorités cubaines, notamment la sécurité d'Etat et les agents du ministère des Affaires étrangères étaient venus ici à l'ambassade. Je n'y étais pas présent, car je m'étais déplacé pour des obligations diplomatiques. Ils ont embarqués ces étudiants dans l'autobus et les ont conduits vers le lycée Salvador Allendé. Là-bas, ils les ont entendus et leur ont donné à manger avant de les ramener dans leurs écoles.

Les autorités cubaines ont conclu que les actes posés par les enfants congolais violaient la loi de leur pays. La sécurité d'Etat cubaine a donc ouvert une enquête après le séjour du Président du 1^{er} au 4 décembre 2014. Un matin, j'apprends que six étudiants venaient d'être interpellés, pas dans la rue mais dans leurs écoles. Les agents de la sécurité sont allés les chercher dans leurs écoles devant les responsables de ces écoles. Ils ont été conduits au centre d'instruction pénale. Je précise que nous ne savions pas ce qui se passait. C'est par la rumeur que nous l'avons appris. Après quatre jours, ils ont été placés dans la prison des étrangers. C'est l'étudiant Bongo dont le père est député, l'honorable Bernard Bongo, qui m'a téléphoné pour me supplier d'aller les tirer de

cette mauvaise situation. Il m'a proposé de négocier avec les Cubains pour leur libération. J'ai mené ma négociation en refusant de remettre aux Cubains les passeports qu'ils avaient demandés.

Je n'ai pas remis les passeports. Si je l'avais fait, ces enfants seraient partis de la prison pour le Congo. Après leur libération, ils sont venus me voir le 30 octobre 2014 à l'ambassade pour présenter leurs excuses en présence du conseiller et de la particulière. Ils ont souhaité ne plus continuer à étudier à Cuba. Ils voulaient des billets pour rentrer au pays. Je leur ai dit que leur présence à Cuba entre dans le programme du Chemin d'Avenir et qu'il était hors de question de rentrer au pays. Je les ai conseillés de rester à

par le pays. Il m'a été dit qu'on ne peut aider des casseurs de l'ambassade.

Ils sont revenus m'informer qu'il leur était désormais interdit d'aller dans les lieux publics. Mais je les ai invités à la fête tout en prenant soin d'en parler aux Cubains. Le séjour du Président de la République a été suivi par celui du ministre à la présidence, chargé de la Défense nationale, le général de Division Charles Richard Mondjo.

-LDB. A quel moment et comment avez-vous appris la disparition de l'étudiant Loïc Junior Niombo ?

C'est le jour de départ du ministre. Je venais de l'aéroport et c'est à 3 heures du matin que je reçois un appel de l'attaché de défense, le

Ndlr : Au cours de la séance d'écoute du lundi 16 février 2015, qui s'est déroulée devant les autorités cubaines et congolaises, l'étudiant Loïc Junior Niombo a reconnu avoir fugué et monté cette affaire. L'audience n'a duré que sept minutes.

Cuba pour étudier et leur ai toutefois dit d'aller réfléchir. Je leur ai également dit que s'ils voulaient rentrer au pays, ils devaient au préalable écrire au ministère de la Santé pour expliquer les raisons de leur retour.

Ils sont revenus après quatre jours et Loïc qui est le plus jeune du groupe était là. Il a vingt ans et semble être le plus intelligent. Ils m'ont dit qu'ils me parlaient en tant que père, pas en tant qu'ambassadeur et m'ont annoncé leur décision de ne plus rentrer au Congo. Je leur ai même donné de l'argent pour se nourrir. Je leur ai promis de regarder la question avec le pays pour une éventuelle assistance particulière. Cette proposition a été rejetée

colonel Emile Amédée Malonga, m'informant que Loïc est porté disparu. Je précise que la disparition datait du 19 janvier 2015 et je ne suis informé que le 22 janvier 2015.

-LDB. Excellence, quelle est selon vous la vraie cause qui a engendré ce type de comportement car, en effet, selon certains étudiants que nous avons rencontrés, ils manifesteraient contre le non paiement de leur bourse dont la dernière paye est intervenue après sept mois de retard ?

-M A. Je le confirme. Quand nous sommes arrivés, nous avons constaté que les étudiants recevaient la bourse six

mois après, parfois même un an plus tard. J'ai ensuite réussi à faire décaisser 40 millions de FCFA pour payer la bourse. Avec cette somme, j'avais payé la bourse d'une année et donné un trimestre de bourse aux étudiants qui avaient terminé et qui ne recevaient plus rien. A la vue de la liste des étudiants, j'étais surpris de constater que des étudiants déjà partis de Cuba avaient encore leurs noms sur les listes des boursiers.

J'ai proposé au ministre Henri Ossébi, à cette époque ministre de l'Enseignement supérieur, lors d'une visite à Cuba, de payer trimestriellement cette bourse au lieu de l'attendre semestriellement parce que cela faisait aussi moins d'argent à mobiliser. C'est depuis cette période qu'on est au trimestre.

Aujourd'hui la bourse de la catégorie E est de 90 000 FCFA, la catégorie F s'élève à 95 000 FCFA.

-LDB. Quel est à ce jour l'état des relations entre le Congo et Cuba ?

Les relations entre le Congo et Cuba sont très bonnes et la visite du Président de la République du 1^{er} au 4 décembre 2014 en est une illustration. Les Cubains sont très contents de la présence des étudiants congolais dans leur pays. Je vous informe qu'il y a en ce moment plus de 1200 enfants congolais autofinancés à Cuba, c'est la preuve de l'excellence des relations entre les deux pays. Nous qui sommes ici veillons sur ces relations comme sur un œuf. Ces relations sont porteuses de bons résultats.

Je profite de cette opportunité pour inviter les parents à ne pas hésiter d'envoyer leurs enfants à Cuba. Ce qui se passe ne relève que de la manipulation et de la calomnie.

La Rédaction

MISSIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX

L'ONU recommande l'utilisation des drones

Dans un rapport rendu public le 23 février, un groupe d'experts de l'Organisation des Nations unies, souhaite que la plupart des missions onusiennes de maintien de la paix en Afrique et ailleurs dans le monde soient dotées de drones pour mieux protéger les Casques bleus et les populations civiles.

La recommandation faite par les experts dans ce sens s'inscrit dans un vaste programme de modernisation des missions de l'ONU à travers le monde. Le texte recommande aussi la création de Missions techniques spéciales chargées de renseigner le Conseil de sécurité sur les situations de crise à l'aide d'images par satellites et d'autres outils modernes de collecte de données en temps réel.

« Les drones sont des outils technologiques essentiels pour les missions de terrain et la plupart

des missions devraient en bénéficier », estime Jane Hotte Lule, qui a dirigé le groupe d'experts auteurs de cette étude.

À ce jour, certaines missions de paix dans le monde utilisent des drones. C'est le cas de la mission de l'ONU en République démocratique du Congo qui est déjà dotée de plusieurs drones de surveillance pour suivre les mouvements des groupes rebelles dans l'est du pays. Malgré cela, les auteurs du rapport soulignent que beaucoup de missions de paix sont très mal équipées.

Les Casques bleus qui y font partie manquent souvent de moyens de communication modernes, indique ce texte qui ne donne pas de chiffres pour le financement du vaste programme de modernisation préconisé. À ce sujet, Jane Hotte Lule a indiqué que l'ONU fera appel à ses Etats membres.

Le rapport des experts recommande entre autres, la création d'un groupe de pays contributeurs de technologie, qui fourniraient des drones et d'autres équipements de pointe. « Le Conseil ne peut pas rester dans l'ignorance des circonstances à partir desquelles il est amené à prendre des décisions (...). La technologie est

si perfectionnée qu'il est impératif de la mettre au service du Conseil », a poursuivi Jane Hotte Lule.

Les experts ont par ailleurs indiqué que les recommandations faites risquent de se heurter aux réticences des pays qui accueilleraient ces missions et qui pourraient y voir une ingérence de l'ONU dans leurs affaires. Ils signalent que mettre des drones à la disposition de toutes les missions de paix pourrait conduire les membres permanents du Conseil de sécurité à voir d'un mauvais œil d'autres pays membres moins bien équipés rentrer en possession, par ce matériel, à des renseignements qu'ils

sont pour l'instant seuls à pouvoir se procurer.

L'utilisation des drones dans des missions de paix à travers le monde soulagera à n'en point douter des pays qui participent à ces missions, mais qui s'inquiètent pour la sécurité de leurs Casques bleus. C'est notamment le cas des soldats de l'ONU qui sont plongés dans des situations de violence et d'anarchie en Centrafrique et au Mali. Les Nations unies estiment à au moins 44, le nombre de Casques bleus qui ont été tués dans le nord du Mali depuis le déploiement dans ce pays d'une mission de l'ONU en juillet 2013.

Nestor N'Gampoula

BANGUI

Des comités locaux formés sur la technique de plaider

Les membres du comité de paix de Bangui et des villes de provinces ont été entretenus du 21 au 22 février sur les techniques du plaider. Une trentaine de participants ont pris part à cette assise, organisée par l'ONG Internationale Conciliation ressources.

L'Imam Oumar Kobine Layama de la plateforme interconfessionnelle a procédé à l'ouverture officielle de cet atelier. Dans ses propos, il a insisté sur le but utilitaire de cette formation en illustrant le contexte actuel du pays. « *Le rétablissement de paix et de la cohésion doit partir de nos cœurs. La religion ne doit pas être considérée comme une appartenance ethnique* », a dit l'Imam.

Pendant deux jours, les facilitateurs Gervais Lakosso et Evrard Bondadé ont entretenu les participants sur les thématiques du plaider. L'approche conceptuelle, les démarches spécifiques et l'identification des acteurs cibles qui peuvent influencer le plaider.

Les participants à cette assise ont estimé que la société civile serait capable de porter le plaider en mobilisant davantage les acteurs clés et faire changer positivement une situation non désirable à celle désirable.

Plusieurs recommandations ont été émises au gouvernement et à la communauté internationale sur la nécessité de la paix et de la cohésion sociale dans le pays. Cette formation vient compléter les travaux de sensibilisation de la communauté de base sur la cohésion sociale et la consolidation de la paix en Centrafrique organisés par la même structure humanitaire.

BOUAR

Un homme retrouvé mort au bord d'une mare

Le corps sans vie d'un homme âgé de 40 ans a été retrouvé au bord d'un cours d'eau appelé Bali, à six kilomètres de la ville de Bouar sur l'axe Bangui. D'après les témoignages recueillis par le RJDH, le défunt aurait été agressé par des hommes armés non identifiés qui ont aussi emporté sa moto.

« *Il était sorti le vendredi matin pour se rendre à Garoua-Mboulaï afin d'acheter des marchandises. Habituellement, il quitte très tôt le matin et rentre à 12h ou 13h, mais ce jour il n'est pas rentré. Et c'est grâce aux passants que le corps a été découvert* », a raconté un membre de la famille de la victime.

La même source poursuit en indiquant que, « *ayant été alerté, le chef du quartier Béa a ensuite informé la population sur les ondes de la radio locale. C'est ainsi que nous avons été informés de la situation* ».

Norbert Koukou, chef du quartier Béa, quant à lui, a expliqué qu'ils ont retrouvé le corps dans l'eau grâce aux traces de sang qui longent la ruelle conduisant à la rivière. « *Et nous avons constaté qu'il a été d'abord passé à tabac avant d'être exécuté. Nous avons informé la gendarmerie, qui est déjà partie faire le constat des faits. Le corps a été ensuite récupéré par les parents de ce dernier, qui ont aussitôt procédé à l'inhumation* », a-t-il expliqué.

Cet incident a entraîné l'arrêt des activités des conducteurs de taxi-moto. Ils se sont mis en grève de trois jours à compter de ce lundi afin de protester contre cet acte qu'ils jugent crapuleux. La victime est célibataire et père d'un enfant.

NÉCROLOGIE

Georgine Nouroubi, Mampouya (Célestin Athanase, Blandine, Nicole, Landry elvis, Ghislain Yvon et Lin sydney) informent les parents, amis et connaissances du décès de leur frère Lezin Ludovic Mampouya, survenue le 15 février au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 14, rue Owando à Ouenzé (école Saboukoulou).

La date des obsèques est fixée au samedi 28 février, selon le programme ci-après :

- 9h00 : levée du corps à la Morgue municipale de Brazzaville
- 10h : recueillement au domicile familial
- 12h : départ pour le cimetière Bouka
- 16h : fin de la cérémonie.



Le pré-forum de la jeunesse insiste sur l'éducation et l'emploi

Ces jeunes initiateurs ont formulé leur préoccupation sur l'éducation, l'emploi, et entre autres l'entrepreneuriat, la santé et la sécurité qui demeurent le pilier de toutes les recommandations.

Vincent Guereokoto, secrétaire général du Conseil national de la Jeunesse et rapporteur général du pré-forum, a justifié le choix de ces thèmes qui touchent la jeunesse centrafricaine et qui seront à la base des recommandations portées au rendez-vous de Bangui :

« *Le système éducatif est ba-foué avec une formation au rabais, l'emploi avec un taux élevé de chômage en Centrafrique. Pour l'entrepreneuriat, les jeunes n'ont pas une initiative privée et la jeunesse ne voit que la fonction publique. Dans le cadre de la santé, il y a un manque de cadres appropriés et de personnel soi-*

gnant qualifié. Ce qui justifie le taux élevé de mortalité. La jeunesse est enrôlée dans des rébellions, et il faut mettre fin à cette pratique » a-t-il expliqué.

Des participants à cette assise ont aussi exprimé leurs points

l'Association nationale des étudiants centrafricains participant à ce pré-forum suggère que la thématique de l'éducation soit prise en compte pour rehausser le niveau de l'éducation en Centrafrique. « *On a connu des crises et aussi des grèves*

« **Pour moi, c'est le plan sécuritaire qui a attiré mon attention. Si le gouvernement peut en tenir compte ça sera avantageux pour le pays** »

de vue par rapport aux thèmes retenus. « *Pour moi, c'est le plan sécuritaire qui a attiré mon attention. Si le gouvernement peut en tenir compte ça sera avantageux pour le pays* », a suggéré Leila Mahamat, une participante.

Kevin Yabada, président de

des enseignants à répétition. Il faut que le gouvernement prenne ses responsabilités pour éviter ces choses dans l'avenir », a-t-il fait savoir.

Source : Réseau des journalistes pour les Droits de l'Homme



PRODUCTION AUDIOVISUELLE

Un film de la Télévision congolaise enfin sélectionné au Cirtef

« Embarcation de Fortune » figure parmi les quatorze films retenus dans le cadre de la 8^e Session du fonds du Conseil international des radios-télévisions d'expression française (Cirtef). Il est produit par Alexis Damase Melemon dit Alexis de la Rivière, journaliste à la télévision congolaise.

Depuis que le fonds Cirtef pour le renforcement de la production télévisuelle a été mis en place en 2009 c'est la première fois qu'un projet de télé Congo est sélectionné. Ce film vient donc d'être inscrit sur la liste de ceux du fonds et avec lui la télévision. Cette session a enregistré la participation de quarante-quatre réalisateurs et seize organismes membres à travers cinquante-quatre projets de productions.

Cette aventure a commencé en 2012 lorsque Alexis de la Rivière était en formation au centre régional du Cirtef au Cameroun. « J'ai proposé mes films en production locale et ensuite je les ai montrés à mon formateur. Ce dernier m'a répondu qu'ils étaient bons sauf qu'ils devaient les emmener en Belgique afin de les visionner et sélectionner le meilleur. J'avais donc proposé les métiers de la pêche artisanale à Pointe-Noire. Et « Les embarcations de fortune » qui avait une thématique plus originale a été retenu », a expliqué Alexis de la Rivière.

Une fois le film sélectionné et l'accord de convention de coproduction signé entre le directeur de Télé Congo et le Cirtef, le film « Embarcation de Fortune » a été repris afin de répondre aux standards des films documentaires internationaux. « Le Cirtef s'est engagé à verser la première tranche à hauteur de deux mille euros pour reprendre le film en ver-

sion internationale. J'ai repris le tournage du film et sa réalisation. Nous avons tourné de Gamboma à Makotipoko et on est revenu sur Oyo, Mossaka, Loukolela jusqu'à Liranga ».

Le film parle des conditions de transport sur le fleuve Congo car depuis la dissolution de l'ATC, il y a manque de moyens de transport adéquat pour assurer le voyage des passagers. « La population a inventé le système de transport par assemblage de pirogues. Voilà pourquoi je l'ai appelé une embarcation de fortune qui transporte de la fortune et fait aussi vivre des services de l'État. Car, lorsque vous arrivez au port d'Oyo il n'y a pas bateau mais il ne vit que grâce à ces embarcations de fortune ».

Alexis de la Rivière est journaliste à la télévision congolaise. Il est arrivé à l'audiovisuel en 2004. Sa passion pour les questions liées à l'eau ont fait de lui un spécialiste à la chaîne nationale. Il a déjà réalisé plusieurs reportages du même registre. On peut citer La campagne de remblayage de Mossaka en 2007 ; Le dragage du Beach, Le marché flottant, Les marchés forains du Nord Congo.

Ce film sera soumis au comité de programme de Tv5 au titre de la production africaine et il alimentera le marché d'échanges de programme du Cirtef. Il sera diffusé sur Tv5 et la Rtbf.

Hermione Désirée Ngoma

COOPÉRATION CULTURELLE

L'exposition Kiebe-Kiebe revient au bercail

Le Conseiller du Président de la République, chef du département de la Culture et des Arts, Mme Lydie Pongault, a présidé le 10 février 2015 à La Havane à Cuba, la cérémonie de clôture de la seconde édition de l'exposition internationale itinérante Kiébé-Kiébé, danse initiatique du Congo-Brazzaville, en présence de plusieurs invités de marque dont le conseiller près l'ambassade du Congo à Cuba, M. Faustin Anderson Matsimouka représentant l'ambassadeur du Congo à Cuba et du directeur du Musée la Casa de Africa, M. Alberto Granado.

Un ensemble de plus d'une centaine de pièces d'art comprenant des figurines, des instruments de musique, d'ensemble «Kiébé-Kiébé» et autres accessoires en relation avec cette danse initiatique a constitué cette exposition. Les invités à cette cérémonie ont été conviés à une visite guidée des cinq stations de l'exposition dirigée par Mme Inaury Potuonso Cardena, agent du Musée «La Casa de Africa». Ils ont aussi suivi une projection de plus de soixante-dix diapositives, portant, tant sur la période de montage de l'exposition que de la clôture en passant par son vernissage par le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, le 2 décembre 2014.

Mme le conseiller a remercié les autorités de la Casa de Africa pour l'hospitalité accordée au Kiébé-Kiébé. Le directeur du musée La Casa de Africa a quant à lui remis des certificats aux deux agents du musée Galerie

du Bassin du Congo, Mme Ida Hélène Tsiba et M. Maurin Jonathan Mobassi de son nom d'artiste Djason Philosophe pour la qualité du travail fourni pendant cette exposition. Il faut dire que Mme Tsiba et M. Mobassi ont travaillé aux côtés du personnel du musée La Casa de Africa pendant toute la durée de l'exposition à La Havane. Certaines pièces de cette danse initiatique ont gracieusement été cédées au musée «La Casa de Africa», ainsi que des livres d'auteurs congolais remis à la grande bibliothèque nationale de Cuba.

Selon Mme le conseiller lors de la première édition à Salvador de Bahia au Brésil en 2013, le Kiébé-Kiébé est une danse initiatique sacrée. Elle n'est pratiquée que par des hommes qu'on ne voit pas. Et les femmes les accompagnent simplement, sans avoir le droit d'en parler, ni de la pratiquer. Son intrusion dans la vie publique a suscité beaucoup de polémiques.

A noter que Mme Pongault est déjà engagée dans la prospection de l'espace aux Etats-Unis.

Il sied de rappeler que la première édition de cette exposition a eu lieu du 9 septembre au 29 novembre 2013 à Salvador de Bahia au Brésil. Elle avait reçu plus de 5000 visiteurs pendant que celle de La Havane a mobilisé environ 7000 personnes dont des culturels, des enseignants.

Pour des raisons indépendantes de la volonté des animateurs du Kiébé-Kiébé, l'exposition n'a pu avoir lieu à Santiago au Chili, où elle était attendue.

La rédaction



AIRFRANCE
FRANCE IS IN THE AIR

AU DÉPART DE BRAZZAVILLE

PARIS

À PARTIR DE

455 000 FCFA TTC A/R

AIRFRANCE_KLM WWW.AIRFRANCE.CG

Tarif aller/retour, disponibles jusqu'au 15/03/2015, toutes taxes comprises et hors frais de service en date du 03/02/2015. Envolez vous jusqu'au 31/03/2015 pour un séjour de 7 jours à 1 mois. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez vous auprès d'Air France au 05 531 21 51, de votre agence de voyages ou sur www.airfrance.cg

PRÉSIDENTIELLE 2016

Incertitude autour de la candidature d'Étienne Tshisekedi

Certains analystes exhortent Étienne Tshisekedi à convoquer le congrès du parti avant la tenue des élections pour porter de nouveaux animateurs à sa tête afin de mettre fin à l'imbroglio qui le caractérise aujourd'hui.

Étienne Tshisekedi sera-t-il candidat à la présidentielle de 2016 ? La question vaut son pesant d'or lorsqu'on considère le désordre qui caractérise aujourd'hui ce parti politique de l'opposition à la veille de grands enjeux électoraux. En soins en Europe à cause de quelques ennuis de santé, le « leader maximo » dont le retour au pays est annoncé en mars demeure toujours aphone par rapport aux tribulations qui minent son parti avec, à la clé, des querelles intestines difficiles à gérer. Alors que l'un de ses bras droit en la personne de Valentin Mubake continue de claironner sur tous les toits en arguant qu'Étienne Tshisekedi sera candidat-président de la République en 2016 quelles qu'en soient les conditions, l'intéressé lui-même ne pipe mot sur le sujet. Pour ce proche collaborateur, ce genre de débat autour de la succession d'Étienne Tshisekedi ne sera jamais à l'ordre du jour au sein du parti aussi longtemps que ce dernier sera en vie. Et le mutisme d'Étienne Tshisekedi ne fait qu'exacerber la tension au sein de l'UDPS avec, en toile



Étienne Tshisekedi

de fond, la fronde exercée sur le secrétaire général Bruno Mavungu accusé d'abus de pouvoir, de trafic d'influence et d'usage de faux. Des griefs repris dans une lettre qu'aurait signée, depuis Bruxelles, Étienne Tshisekedi sans que cela n'influe sur la direction du parti toujours assurée par Bruno Mavungu qui refuse de rendre le tablier mettant en doute l'authenticité de ladite correspondance. Entretemps, le parti ne cesse de voir son image périliter dans l'opinion sur fond d'un dysfonctionnement devenu routinier dans cette formation politique habituée aux intrigues et coups bas entre ses cadres. Des lettres adressées à la haute direc-

tion du parti dénonçant son dysfonctionnement n'ont cessé d'affluer à l'image de celle de quatre fédérations de Kinshasa qui avaient en son temps attiré l'attention d'Étienne Tshisekedi sur le danger qu'encourrait le parti si aucune mesure de sauvetage n'était prise. Malheureusement toutes les lettres transmises à la haute hiérarchie de l'UDPS n'ont reçu aucune suite.

Cependant, l'on apprend que Félix Tshisekedi qui paraît prendre à son compte la direction du parti s'attellerait à poser les bases de la revitalisation du parti en édictant de nouvelles stratégies et une nouvelle ligne directrice par rapport aux échéances à venir. Ce qui

relance le débat sur l'opportunité d'organiser un congrès de l'UDPS pour discuter de toutes les questions qui fâchent à l'heure où il tend à s'affaiblir face aux autres partis de l'opposition. Le danger est de voir le parti d'Étienne Tshisekedi qui, hier encore, incarnait l'alternance, s'émietter davantage et partir en ordre dispersé dans la prochaine bataille électorale, d'autant plus que le flou continue d'entourer la candidature d'Étienne Tshisekedi déjà physiquement affaibli et ployant sous le poids de l'âge et qui, visiblement, paraît n'avoir pas préparé la relève.

Alain Diasso

Moïse Katumbi : « J'ai un mandat à terminer avant de penser à autre chose »

Moïse Katumbi : « J'ai un mandat à terminer avant de penser à autre chose »

Dans une récente interview accordée à la Libre Belgique, le gouverneur du Katanga a laissé entendre que sa province ne bénéficie rien en retour en termes de rétrocession alors qu'elle contribue annuellement jusqu'à hauteur de 5 milliards de dollars au budget de l'État.

Le gouverneur du Katanga que d'aucuns voient déjà dans la peau d'un candidat président de la République, dans la perspective de la prochaine présidentielle, se garde d'arborer encore son nouveau statut. Et pourtant, ses derniers faits et gestes dont notamment la fameuse allégorie de troisième faux penalty avaient suffi pour convaincre plus d'un sur ses prétentions à ce sujet. Mais l'intéressé préfère jouer la carte de la prudence en se réservant de faire des déclarations tapageuses susceptibles d'être faussement interprétées. Dans une récente interview parue dans les colonnes de la Libre Belgique peu après son retour dans son fief du Katanga après deux mois passés à l'extérieur du pays, Moïse Katumbi est resté énigmatique sur cette question préférant mettre plus d'emphase sur son mandat finissant à la tête de la province cuprifère. Il lui reste, en effet, un peu moins de deux ans pour achever cette man-

dature. Et le président du TP Mazembe sait qu'il a encore beaucoup à faire pour tirer sa riche province du sous-développement dans lequel elle s'est empêtrée bien malgré elle. « *Il reste un peu moins de deux ans au président Kabila pour achever son travail dans le cadre de son mandat légitime. Terminons nos mandats et retrouvons-nous les manches pour sortir le peuple congolais de la misère* », a-t-il déclaré. En fait, Moïse Katumbi n'a jamais digéré qu'on lui impute la responsabilité du sous-développement du Katanga symbolisé par une population pauvre ne tirant pas bénéfice de l'immensité des ressources naturelles dont elle regorge. Cette rentrée médiatique de Katumbi à travers la Libre Belgique lui a permis de remettre la pendule à l'heure et, par ricochet, de répondre à ses détracteurs. Pour lui, c'est au pouvoir central qu'il faudrait faire porter le chapeau du sous-développement du Katanga. Il dénonce la lenteur qui caractérise le processus de la rétrocession de 40% des recettes générées par les provinces. « *Moi, j'ai essayé de développer ma province avec le budget dont je dispose. Quand je suis arrivé, le Katanga était, avec les mêmes richesses, le troisième contributeur de l'État. Deux ans plus tard, nous sommes devenus le premier. Mais nous ne recevons rien en retour* », se justifie-t-il. Des propos qui ont

tout l'air d'une expression de dépit de la part d'un gouverneur de province incompris. Et d'ajouter que sa province génère annuellement entre 4 et 5 milliards de dollars à titre d'apport au budget national. Curieusement, cet argent emprunte d'autres destinations sans que la province productrice n'en tire des dividendes. « *Le retour de Kinshasa est quasiment nul* », regrette Moïse Katumbi à qui l'on a toujours brandi le prétexte de la guerre pour justifier une rétrocession en dents de scie sans commune mesure avec ce que produisent réellement les provinces. « *Maintenant que la guerre est finie, j'espère que nous pourrions enfin recevoir ce qui nous est dû, soit 2,7 milliards de dollars* », a-t-il ajouté. L'ex-président interfédéral du PPRD/Katanga s'est poliment refusé d'aborder la question en rapport avec son éventuelle candidature à la présidence de la République. « *J'ai un mandat à terminer avant de penser à autre chose* », s'est-il contenté d'avancer à présent que le débat sur la révision de la Constitution est clos et que les échéances électorales sont désormais fixées. Des propos qui, d'après maints analystes, ne font que creuser davantage le fossé entre ce leader sociopolitique du Katanga et le pouvoir kabiliste.

A.D.

KIMBANSEKE

Une femme a risqué d'être brûlée vive

Cette dernière a été accusée de sorcellerie après la mort de son frère qui n'a pas survécu à sa maladie.

La femme a failli passer, le 23 février, par le supplice du collier, n'eût été l'intervention des passants et de la police qui avait été alertée. Les faits se sont déroulés dans la commune de Kimbanseke. La sexagénaire, accusée d'avoir ensorcelé son frère qui est décédé de la maladie due au sort qu'elle lui a jeté, a été agressée, dévêtue et aspergée de pétrole et devrait être brûlée vive sur un bûcher de vieux pneus préparé pour la circonstance, devant une foule surexcitée et convaincue de sa culpabilité.

Selon des témoins de l'évènement, cette dame dont la vie ne tenait plus qu'à un fil n'a été sauvée que grâce à l'intervention d'un groupe de militaire en patrouille. Après avoir été extirpée des griffes de ses bourreaux, elle a été conduite dans un centre hospitalier pour des soins appropriés. Des informations recueillies sur place notent que Mme Francisca Semo Tuba, qui a appris la maladie de son frère, a résolu de le rejoindre à Kinshasa en toute urgence afin de lui venir en aide. Bien qu'elle ait une bonne volonté, son frère n'a pas survécu à cette maladie et fini par mourir. Cette énième mort dans la famille ne fut attribuée qu'à cette dame dont l'ascension sur le plan social est vue comme fruit des accords signés avec le diable et qui sont à

la base de décès qui se sont succédés.

Les accusations ont petit à petit filtré au niveau de la famille jusqu'à atteindre les badauds qui, sans discernement, ont décidé d'en finir avec la « sorcière ». Des sources notent que ces spectateurs ont été chauffés à blanc par des membres de la famille qui ont bien préparé leur coup contre leur « sœur » qualifiée de sorcière et à laquelle ils ont décidé de rendre les comptes.

Comme on peut le constater, la croyance à l'occultisme et à la sorcellerie gagne de plus en plus du terrain au Congo et spécialement à Kinshasa où les églises pullulent dans chaque avenue. L'attachement à cette pratique aussi vieille que l'humanité sans doute n'a pas des répercussions graves dans la société. Dans les situations difficiles, la plupart de familles au Congo, en Afrique comme dans le reste du monde, s'abattent facilement sur un individu ou des individus jugés de sorciers suite à leur position sociale ou familiale, alors qu'à la catéchèse, on apprend que Dieu voit tout et il est partout, aujourd'hui c'est Satan, le diable ou le sorcier qui est partout. Ce n'est plus Dieu qui décide de la vie de l'homme mais c'est le sorcier. Les accusations de sorcellerie sont sources des conflits et d'éclatement de beaucoup de familles à Kinshasa, au Congo et en Afrique mais elle permet également la résurgence de l'insécurité.

Lucien Dianzenza

MATETE

La construction du stade municipal avance normalement

Le constat amène le bourgmestre de cette commune à rassurer sur son inauguration au mois d'avril 2015.

Le bourgmestre de la commune de Matete, Bayllon Thierry Gaibene, a effectué le 24 février une visite d'inspection des travaux de construction du stade municipal Jean-Kembo.

Cette descente sur le terrain a permis à l'autorité municipale de Matete de se rendre compte de l'évolution de ces travaux et d'encourager l'équipe de l'entreprise en charge de ce chantier.

Sur place, Bayllon Thierry Gaibene a assisté aux travaux de bétonnage et la mise en place des dalles sur lesquelles seront construits les vestiaires, les bureaux administratifs de ce complexe sportif, la salle de musculation ainsi que des toilettes. C'est au dessus de ces installations situées sur l'aile droite du stade que sera également construite la tribune d'honneur.

Le bourgmestre s'est également rendu compte de l'avancement des travaux d'ajustage dont le grand portail métallique pour la sortie du stade, les différents autres por-

tails et portes pour l'entrée dans ce complexe ainsi que les grillages à poser au dessus de la clôture.

Après ce constat, le bourgmestre Bayllon Thierry Gaibene a rassuré les Matetois que ce stade de près de trois mille places sera effectivement inauguré au mois d'avril. « N'eût été certains imprévus dont la quantité des immondices trouvées enfouies sous terre dans cet emplacement, les travaux auraient été terminés au mois de février. Mais avec ces réalités, il est sûr que nous inaugurons ce stade au mois d'avril », a noté le bourgmestre de Matete. L'autorité municipale a, par ailleurs, fait observer que la construction de ce stade respecte les normes modernes internationales en la matière. Cet ouvrage rentre, selon lui, dans le cadre de l'accomplissement de la vision du chef de l'État, Joseph Kabila, qui est traduit par le programme gouvernemental, la Révolution de la modernité.

Bayllon Thierry Gaibene a aussi réitéré son appel à la population de Matete pour la préservation des infrastructures communautaires construites au sein de la municipalité, qui font la fierté de la commune de Matete et le bonheur de sa population.

L.D.

SANTÉ

Des professionnels de médias formés sur la maladie à virus Ébola

L'objectif de la session de formation a été de permettre aux participants de comprendre comment la communication peut faciliter une intervention rapide et efficace dans toutes les régions de la RDC contre une épidémie d'Ébola, si elle venait à se déclarer afin de transmettre des informations ponctuelles, pertinentes et accessibles à toute la population menacée ou directement affectée par le virus.

La formation qui a eu pour cadre le centre d'études pour les actions sociales (Cépas) dans la commune de la Gombe a connu la participation de quarante personnes dont des professionnels de médias venus des provinces de l'Équateur, du Kasai Occidental, du Bandundu, de la province Orientale et ceux de Kinshasa. Organisée par BBC Média Action, une Fondation de la BBC axée sur le développement international, avec l'appui du ministère de la Santé publique et de l'ONG journalistes en danger (JED), cet atelier qui a porté sur la communication sur la maladie à virus Ébola dans le contexte de la RDC a ciblé des journalistes, des chargés de communication

des organismes humanitaires et des cadres des services gouvernementaux. Les professionnels des médias à cette formation qui se voulait participative sont tous convenus que dans la lutte contre la maladie à virus Ébola, l'information et la communication jouent un grand rôle dans l'adoption de comportement pour réduire la propagation de la maladie et, par ricochet, protéger les communautés non infectées. Une communication de qualité, a soutenu un orateur, permettra au grand public de mieux comprendre comment se protéger et lui donnera la motivation nécessaire pour assurer aussi bien sa sécurité personnelle que celle des autres membres de la communauté face à cette maladie virale très contagieuse qui se transmet par des contacts avec les personnes infectées ou leurs objets. « *Si une bonne communication peut sauver des vies en cas d'épidémie d'Ébola, il y a lieu par contre de reconnaître qu'une mauvaise communication peut conduire à des conséquences incommensurables* », comme a souligné l'un des facilitateurs qui a planché son exposé sur « *Comment la communication avec les*

populations peut sauver des vies et aider à prévenir la propagation d'Ébola », sujet qui a suscité des discussions interactives très animées entre les facilitateurs et les participants. Illustrant un cas des désinformations sur la maladie à virus Ébola, le facilitateur rappelle qu'en 2014, huit personnes dont trois journalistes et trois médecins ont été attaqués et tués par la population d'un village de la Guinée forestière en proie à une épidémie d'Ébola, alors que ces personnes faisaient partie de l'équipe de sensibilisateurs. Malheureusement, la population mal informée s'en est prise à ces gens les considérant comme des propagateurs de la maladie.

Cette formation est donc tombée à point nommé pour renforcer les capacités des journalistes en ce qui concerne leur implication dans la lutte contre Ébola, car un journaliste devra avant tout être informé pour qu'à son tour, qu'il puisse mettre à la disposition du public une information vraie, vérifiable qui conduira à l'adoption de bons comportements, pour le cas d'espèce, afin de limiter la propagation de la maladie.

Aline Nzuzi

DIVISION 1/PLAY-OFF

V.Club domine Don Bosco à Kinshasa

Après avoir accroché le FC Saint-Éloi Lupopo de Lubumbashi lors de la première journée (1-1) au stade Frédéric-Kibasa-Maliba de Lubumbashi, l'AS V.Club a bonifié son match de la deuxième journée contre le CS Don Bosco de Lubumbashi, avec un score peut-être écriqué d'un but à zéro, mais précieux pour la suite de la compétition.

La deuxième journée de play-off de la 20e édition du championnat national de football s'est poursuivie, le 24 février, au stade Tata-Raphaël de Kinshasa avec la grande explication entre l'AS V.Club et le CS Don Bosco de Lubumbashi. Et ce sont les locaux des Dauphins Noirs qui l'ont emporté par un but à zéro, sur une réalisation du meilleur joueur africain évoluant sur le continent, Firmin Mubele d'une frappe lourde de plus de vingt-cinq mètres à la 68e minute. À l'absence de l'entraîneur principal Florent Ibenge, son adjoint Ziko Kiadivila de V.Club a titularisé le portier camerounais Nelson Lukong dans les perches. En défense, on a retrouvé le latéral droit Mabele Bawaka, les arrières axiaux Ruddy Makwekwe

et Bopunga Botuli, et le latéral droit Lomalisa Mutambala en défense. Au milieu de terrain, il y a eu Nelson Munganga dans la récupération, Yves Magola dans la relance et Héritier Luvumbu en milieu excentré droit qu'il affectionne lui qui est plutôt un gaucher. Le trio d'attaque a été constitué de Firmin Mubele Ndombe, de Katalay et du capitaine Guy Lusadis. Du côté des Salésiens de Lubumbashi, l'entraîneur Kasongo Ngandu Isaac a fait confiance au gardien de but malien Ibrahim Mukoro ; et dans le champ, il a titularisé Mande, Mulenda, Ilunga Mabila, Ngoy Ilunga, Felekeni, Makengo, Miché Mika, le Zimbabwéen Carrington Gomba, Ilunga Kayanda et le Malien Alou Bagayoko. Après un résultat d'égalité de zéro but partout en première période, V.Club a concrétisé sa domination en deuxième période avec l'ouverture de la marque à la 68e minute. Déjà la pression des joueurs de Kiadivila était manifeste dès les premières minutes de la deuxième période, avec la frappe sèche d'Héritier Luvumbu Nzinga qui s'est écrasé sur la barre transversale du gardien de but Malien Ibrahim

Mukoro à la 50e minute. Entré en cours de jeu à la place de Katalay à la 65e minute, Deo Kanda a lui aussi buté sur le gardien de but des Salésiens par deux fois. Ibrahim Mukoro a sans doute été l'homme du match du côté de Don Bosco au regard des arrêts réussis tout au long de la partie archi-dominée en deuxième période par V.Club. Notons que l'arbitre Kanyinda a infligé un deuxième carton jaune valant l'expulsion au défenseur Mulenda de Don Bosco à pratiquement cinq minutes de la fin de la partie pour un anti-jeu sur Kazadi qui est monté à la place du capitaine Guy Lusadis de V.Club. Notons aussi que le Zimbabwéen Carrington Gomba a quitté la partie sur une civière en deuxième période, blessé et remplacé par Kamba.

V.Club grappille donc sa première victoire au play-off après le résultat d'égalité (1-1) de la première journée à Lubumbashi contre le FC Saint-Éloi Lupopo. Au classement, V.Club rejoint Lupopo avec quatre points, vainqueur le 22 février au stade Tata-Raphaël, du Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa.

Martin Engyimo

AGRICULTURE

Des nouvelles incitations

La primature a instruit le gouvernement à mener les réflexions indispensables pour innover et raviver les différents secteurs d'activité à l'origine du développement économique de la RDC. Et le secteur à bénéficier d'un net regain d'intérêt est l'agriculture.

Il s'agit de créer un certain nombre d'incitations capables de booster les investissements en RDC. L'objectif recherché est d'arriver à réduire la dépendance de l'économie à l'industrie extractive qui continue à tirer la croissance économique.

Et ces nouvelles réformes constitueront les incitations qui ouvriront la voie à des nouveaux investissements. Pour un grand projet comme celui du Parc agro-industriel de Bukanga Lonzo, le gouvernement espère tirer une plus forte implication du secteur privé en le poussant à intervenir dans une diversité de domaines, notamment la sous-traitance et la structure-relais.

Entre-temps, les paramètres du cadre macro-économique indiquent une accélération de 1% des estimations du taux de croissance économique. Les estimations du taux indiquent à fin décembre 2014 à 9,5%, alors que celui-ci s'établissait à 8,5% en 2013. Pour 2015, le taux de croissance économique devrait bien franchir les 10,4%. Au-delà, pour le reste du cadre macro-économique, le taux d'inflation hebdomadaire demeurera très faible au cours de cette année 2015. De même, l'on signale la stabilité du marché de change. Toutefois, le marché indicatif a connu une légère dépréciation.

La bonne nouvelle est la clôture de l'année 2015 avec un solde positif de 101 milliards de francs congolais, résultant des recettes totales de 389 milliards de francs congolais, soit 129 % de réalisation et des dépenses totales de 288 milliards de francs congolais, soit 92% d'exécution. Une fois encore, certaines dépenses n'ont pas été effectuées. Au 20 février, l'État était déficitaire de 70 milliards de francs congolais. Quant aux réserves, en date de 19 février, la RDC a atteint 1,739 milliard de dollars américains, soit 7,12 semaines d'importation.

Laurent Essolomwa

GOETHE-INSTITUT

Le bureau de liaison de Kinshasa opérationnel

L'inauguration du bureau de l'institution culturelle allemande a eu lieu, le 19 février, en présence du ministre allemand des Affaires étrangères, Frank-Walter Steinmeier, et du ministre congolais de la Culture, Baudouin Banza Mukalay.

Ghoete-Institut revient en RDC après 24 ans de fermeture. Le nouveau bureau est situé dans les locaux de l'Institut français de Kinshasa et une coopération régulière entre les deux institutions est prévue. « *Avec son nouveau bureau de liaison à Kinshasa, Goethe-Institut démontre l'importance d'élargir les relations sociales et culturelles entre l'Allemagne et la République démocratique du Congo. La RDC est un pays-clé dans la région d'Afrique sub-saharienne avec un énorme potentiel. Il est donc crucial d'augmenter les échanges culturels, au-delà des relations politiques et économiques. Ceci est le but de notre politique culturelle étrangère et éducative: faciliter la mise en place des structures de la société civile, favoriser la participation culturelle, la compréhension et l'appréciation mutuelle* », a déclaré le ministre allemand des Affaires étrangères. Pour sa part, Klaus-Dieter Lehmann, le président de Goethe-Institut, a indiqué que malgré la fermeture de l'ancien bureau, son institution a toujours maintenu des contacts avec des artistes et des acteurs culturels pour des projets spécifiques. « *Cependant une structure bien établie, telle que ce nouveau bureau de liaison, offre de bien meilleures possibilités de partenariats culturels. Kinshasa est une ville animée et passionnante d'un point de vue artistique, offrant de nombreuses possibilités de coopération. Un cadre qui favorise les échanges internationaux et panafricains sera une expérience enrichissante pour chacun de nous et ceci est le bon moment* », a-t-il fait savoir.

Encourager la coopération culturelle

Il existe actuellement douze Goethe-Instituts en Afrique sub-saharienne et deux bureaux de liaison dont l'un à Kinshasa. Le Goethe-Centre de Windhoek, en Namibie, sera réaménagé en institut au cours de cette année.

Doté de cent soixante bureaux dans le monde, le Goethe-Institut promeut la connaissance de la langue allemande à l'étranger, encourage la coopération culturelle internationale et offre une présentation culturelle complète de l'Allemagne. L'institut encourage le dialogue interculturel et le renforcement de la société civile.

Patrick Kianimi

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Pour le sénateur François Soumbou, « le Kouilou n'a jamais donné mandat à personne pour aller distraire la très haute autorité de l'État »

François Soumbou, sénateur, retraité du ministère de l'Économie forestière, s'est prêté à nos questions pour parler de la vie politique du pays. Dans cet entretien, il donne son avis sur le débat en cours concernant le maintien, la révision ou le changement de la Constitution. Les Dépêches de Brazzaville : François Soumbou, que peut-on retenir de votre cursus scolaire et professionnel ?

François Soumbou : Je suis François Soumbou, 75 ans, 4e fils d'une famille de huit enfants qui n'en compte plus que deux aujourd'hui. Après mon cycle scolaire primaire, je fus admis avec quatre autres élèves venant des deux écoles primaires publiques de la ville, au cours d'entrée en classe de 6e du Collège classique et moderne de Pointe-Noire qui nous a ouvert ses portes lundi 4 octobre 1954. Nous fûmes Missamou Jean Baptiste, ancien maire de Pointe-Noire décédé, Mahoungou Dieudonné, ancien ministre du Commerce, Taty Léon, ancien professeur d'anglais dans un collège de Pointe-Noire puis en France, Jubelt Félicité, ancienne directrice d'école et moi, les cinq premiers élèves noirs dans cet établissement, avant qu'une trentaine d'autres jeunes noirs ne nous rejoignent un mois plus tard. Il faut noter que ce collège fut baptisé Collège Victor Augagneur en 1957 puis lycée du même nom en 1959. Après mes études secondaires, j'ai embrassé des études supérieures pour une formation dans les métiers

des Eaux et forêts couronnée par un diplôme d'Ingénieur du bois. De retour au pays, j'ai servi dans l'administration forestière, respectivement aux fonctions de Chef de Service de la Brigade des Recherches forestières du Centre technique forestier tropical, directeur technique de l'Office national des forêts, directeur de l'Office congolais des forêts, directeur de la Société nationale de transformation des bois. Je fus aussi syndicaliste jusqu'à ma retraite en 1995. Je suis marié, père de 7 sept enfants et grand père de onze petits fils.

LDB : C'est donc à l'issue de ce parcours que vous avez embrassé la politique ?

FS : En effet, c'est en 1990, lorsque le pays s'est ouvert au multipartisme, que j'avais décidé d'embrasser la politique, en adhérant au RDPS dont je fus le timonier au Kouilou, sept ans. Puis, je m'en suis retiré pour convenance personnelle, avant d'être recupéré par le président fondateur du MAR, Jean-Baptiste Taty Loutard, pour animer ce parti au Kouilou.

LDB : Depuis un an, les Congolais débattent sur la constitution du 20 janvier 2002. Ce débat porte notamment sur la révision ou le changement de celle-ci. Quelle est votre opinion personnelle sur la question ?

FS : Vous faites bien de parler d'opinion personnelle car en effet, il ne s'agit que de mon opinion personnelle, qui n'engage que moi. Alors, de



François Soumbou crédit photo «Adiac»

grâce pas d'interprétation erronée. Aussi, en réponse à votre question, je voudrais vous dire que pour moi, ce débat est pour l'heure sans intérêt, car la Constitution elle-même donne la ligne à suivre pour son application. Mais, comme les Congolais aiment se livrer à la masturbation de leur intellect, je voudrais moi aussi stimuler le mien pour observer que, dans aucun de ses 191 articles, cette Constitution ne prévoit son changement. Connait-on une constitution qui prévoit en avance son changement ? Au cas où elle le ferait, il faudrait considérer qu'elle met déjà en place les germes d'une instabilité des institutions. C'est pourquoi la Constitution du 20 janvier 2002 prévoit une révision de la loi, celle-ci obéit à des règles bien précises, à commencer par la principale, celle qui dispose que je cite : Article

185 : « l'initiative de la révision de la Constitution appartient concurremment au Président de la République et aux membres du Parlement ». À ce que je sache, jusqu'à ce jour, ni le Président de la République, ni le parlement n'a pris une telle initiative. En tout état de cause, au cas où elle le serait, le projet ou la proposition y relatif devra être, avant tout, soumis à l'avis de conformité de la Cour constitutionnelle, puis à un référendum. Parler de changement de la Constitution dans notre pays où toutes les institutions sont en place et mieux, fonctionnent sans heurt, ni accroc, ne peut relever que de la malice intellectuelle. J'ai même entendu arguer quelque part que cette Constitution est caduque. Mais comment déclarer caduque une constitution grâce à laquelle notre pays a retrouvé la paix et la stabilité de ses institutions qui lui ont permis de réaliser des avancées significatives dans le cadre de son développement ?

LDB : Tout récemment, une délégation des sages du Kouilou s'est rendue à Brazzaville rencontrer le Président de la République pour lui demander justement de changer la Constitution. Que dites vous de cette initiative ?

FS : Vous savez, le sage c'est quelqu'un de circonspect, bien réglé dans ses mœurs et sa conduite. Et le sage du Kouilou n'échappe pas à ce comportement. Dès lors, il a un respect trop profond des institutions, particulièrement de l'institution présidence de la République et partant du président de la République, garant

de la Constitution, pour qu'il se soit permis d'aller demander à ce dernier de procéder au changement de cette loi qu'il a « juré de respecter et de défendre tel qu'écrit en l'article 69 de la Constitution, premier alinéa ». De tels agissements relèvent d'un manque de sérieux de leurs auteurs. En tout état de cause, le Kouilou n'a jamais donné mandat à personne pour aller distraire la très haute autorité de l'Etat de cette manière-là.

LDB : Dans la même foulée, les mêmes sages étaient allés au secrétariat exécutif du Parti congolais du travail (PCT) pour signer la déclaration sur le changement de la Constitution initiée par ce parti. Quelle appréciation faites-vous de cette démarche ?

FS : À ce que je sache, cette déclaration est une affaire des partis politiques, membres du Rassemblement de la majorité présidentielle (RMP). S'il se trouve que des personnes autres que des chefs de ces partis sont allés la signer, j'appellerai cela de l'amalgame.

LDB : Avez-vous un dernier mot ?

FS : Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat a dit, dans son message de vœux de nouvel an à la nation, je cite « l'élection présidentielle, c'est en 2016 et les élections législatives en 2017. On a le temps de les voir arriver. Travaillons d'abord. Viendra après le temps des joutes électorales ». Je crois que c'est à cela qu'il faut qu'on s'en tienne.

Hervé Brice Mampouya

HYDROCARBURES

Plus de pénurie dans la ville océanne

Le sourire est enfin revenu sur les lèvres des automobilistes ponténégrins qui pendant près d'un mois ont eu du mal à se ravitailler en carburant dans les différentes stations-services.



Une station-service après le phénomène de pénurie crédits photos «Adiac»

Finis les longs fils d'attente dans les stations-services. En effet, après une longue période de pénurie qui a impacté négativement sur l'activité de transport, la circulation routière a repris normalement son cours dans la capitale économique.

Il faut dire que cette pénurie a contraint de nombreuses stations-services à fermer momentanément leurs portes. C'est le cas de la station service SNPC Mairie centrale. Aussi, des dizaines de véhicules, notamment privés ont été également garés, faute de carburant. Cependant, dans les rares stations où l'on pouvait trouver ce précieux liquide, les chauffeurs de taxis se sont livrés à de véritables batailles de fauves. Une situation qui au fur de temps commençait à devenir ennuyeuse.

Une pénurie aux conséquences négatives Pendant cette période de pénurie, les tarifs de taxi avaient doublé, voire triplé dans la ville de Pointe-Noire et cela avait pour conséquence, les retards dans les lieux de services, mais également à l'école pour de nombreux élèves. « On a été victime de farces des chauffeurs qui imposaient leur loi, et à plusieurs reprises, on m'a fait payer 1 000 francs CFA pour une distance que d'habitude je paie à 700 FCFA », a regretté

Florence, une habitante de la ville océanne. Rappelons qu'aucune explication officielle n'a été donnée par les autorités locales suite à cette pénurie qui a pénalisé la ville de Pointe-Noire. Heureusement, pour la population et les chauffeurs la situation a été vite réglée. Aujourd'hui tout le monde a retrouvé son sourire, c'est le cas évidemment de Clive Nzaba et Mesmin Dolin, respectivement chauffeurs de taxis immatriculés 744 GU 6 et 763 JD 6. « c'est un ouf de soulagement, car nous avons trop souffert dans les stations-services pour attendre le carburant, c'était également pénible, non seulement pour nous, mais également pour la population qui a eu du mal à se déplacer pendant toute cette période », expliquent les deux hommes.

Hugues Prosper Mabonzo

ÉLECTRICITÉ

Les délestages restent d'actualité

Dans la capitale économique, la population est souvent victime de délestages intempestifs (coupures de courant). Et personne n'est également rassurée d'avoir le courant en continu chez soi.

« À compter du 14 octobre, et ce jusqu'au 7 décembre 2014, les deux premières villes congolaises seront soumises à d'importants délestages dans la fourniture d'électricité », disaient les autorités de la SNE, il y a de cela quelques mois. D'après toujours ces responsables, cette situation serait due au retrait de l'exploitation de la turbine GT2 à la centrale électrique du Congo de Pointe-Noire. Ce qui signifie qu'après cette période, le courant devait normalement se stabiliser. Malheureusement, à ce jour, les délestages continuent. Il faut dire qu'à Pointe-Noire, les coupures d'électricité ne sont pas un phénomène nouveau. Depuis plusieurs années, les Ponténégrins vivent dans le rythme et l'angoisse des délestages, un phénomène auquel on peine à trouver une solution, augmentant

ainsi le désarroi de la population.

Dans certains quartiers mal pourvus, la lumière émise par des ampoules électriques est comparable à celle émanant d'une bougie. C'est d'ailleurs le cas du quartier 120 Mpaka, non



Un courant de mauvaise qualité crédits photos «Adiac»

loin de l'église Louzolo où le courant laisse à désirer car « non seulement le courant électrique coûte excessivement cher dans cette ville, mais il est également insuffisant et souvent de très mauvaise qualité », disent bon nombre de Ponténégrins.

Rappelons que malgré les nouvelles sources de production d'énergie, la SNE, l'unique société de production d'électricité dans le pays, reste incapable de couvrir la demande de ses abonnés.

H.P.M.

ÉLECTION BEST MAMA AFRICA

L'appel à candidature a été lancé

Bénédicte Siemo, directrice de la maison Dream success, structure organisatrice de cette élection baptisée Best Mama Africa dont la première édition se déroulera le 9 mai prochain, a lancé cet appel au cours d'une réunion avec les représentants des communautés étrangères. La rencontre s'est déroulée en présence de Léonard Boumbat Hybouangad, directeur départemental des arts et lettres de Pointe-Noire.

Best mama africa un concours de beauté ouvert à toute femme africaine résidant au Congo dont l'âge est compris entre 35 et 45 ans, mesurant 1,68 mètre et plus, ayant un poids à partir de 70 kilogrammes. Autres critères qui entrent en ligne de compte, c'est que les candidates doivent être des femmes naturelles et actives, capables de défendre leurs activités ou leurs projets.

Selon Bénédicte Siemo, Dream success, structure évoluant dans l'événementiel a initié cette élection en vue de valoriser la beauté intellectuelle ainsi que la beauté physique pure et naturelle de la femme africaine. Par cet événement Dream success entend aussi conduire les femmes rondes à s'accepter et s'assumer telles qu'elles sont et cela, sans complexes. L'événement est aussi un moyen de faire découvrir aux uns et aux autres les valeurs traditionnelles et culturelles des pays d'Afrique. La réunion avec les communautés étrangères qui entre dans le cadre des préparatifs de l'élection a eu pour but d'informer les représentants des communautés étrangères de la tenue de l'événement, du lancement de l'appel à candidatures ainsi que des critères de sélection. La directrice de Dream success

a tenu à donner quelques précisions : « Les participants à la réunion ont la mission d'informer leurs communautés qui devront faire le choix de leurs deux candidates qui représenteront leur pays à l'élection. »

Léonard Boumbat Hybouangad, a encouragé l'initiative qui pour lui, est une occasion d'échange entre les communautés, une manière pour le pays de participer au concert des nations et au brassage des cultures. Pour Mathurin Azoungouza, consul du Mali, cette initiative est aussi la bienvenue : « Il y a la mondialisation, le monde se transforme en ce moment, nous devons faire découvrir nos arts aux autres, à nos amis de l'occident. » S'inscrivant sur la même lancée, Mohamed Soumounou, conseiller du consul du Mali, a estimé que l'événement est une occasion de s'ouvrir aux autres :



Bénédicte Siemo (à gauche) / crédit photo Adiac

« La culture ne peut se développer que par le brassage. Cette élection est un rendez-vous du donner et du recevoir », a-t-il dit. Jeny Nguewo Manga, représentante de la communauté camerounaise au Kouilou et à Pointe-Noire a aussi loué l'initiative qui contribue, selon elle, à la promotion de la femme africaine. « Au lieu de toujours copier chez les autres, nous devrions plutôt valoriser ce que nous avons », a

t-elle encouragé.

Outre le Congo, 8 communautés étrangères présentes dans le pays ont déjà adhéré à l'initiative. Il s'agit de celles du Mali, de la Centrafrique, du Tchad, du Nigéria, du Togo, de la Guinée conakry, de l'Angola et de la République démocratique du Congo. Chaque communauté présentera deux candidates de son choix.

Lucie Prisca Condhet

SANTÉ

Une formation sur la qualité des soins mère, nouveau-nés et enfants

Cet atelier qui vise le renforcement des capacités en vue de l'amélioration de la qualité des soins offerts dans les formations sanitaires aux mères, nouveau-nés et aux enfants s'est ouvert lundi 23 février en présence d'Alexandre Honoré Paka et de Fatoumata Binta Diallo, respectivement préfet de Pointe-Noire et représentante de l'OMS en République du Congo.



La photo de famille à l'ouverture de l'atelier

S'exprimant à l'occasion de cette rencontre, Fatoumata Binta Diallo a indiqué qu'en plein 21^{esi}ècle, des femmes africaines continuent de mourir en donnant la vie et ce, particulièrement dans les formations sanitaires. Cet atelier, le troisième du genre, après les pays anglophones et francophones de l'Afrique de l'ouest, est dédié aux pays francophones de l'Afrique centrale et a pour objectif de mettre à jour les participants sur les nouvelles directives de l'évaluation de la qualité des soins et leur application sur le terrain

« Sur les 800 femmes qui meurent chaque jour dans le monde des complications liées à la grossesse et de l'accouchement, 496 sont africaines. Il a été noté que 6,6 millions d'enfants de moins de cinq ans, sont morts dans le monde en 2013 des suites des maladies évitables, si des soins de qualité avaient été prodigués à temps. Le cas du Congo-Brazzaville en est un exemple, selon la dernière enquête démographique et de santé de 2012, les taux de consultations prénatales et d'accouchements assistés dépassent les 92% et la mortalité maternelle est estimée à 426 décès pour 100 000 de naissances vivantes », a-t-elle déclaré.

Cet atelier est organisé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en partenariat avec le ministère congolais de la Santé et de la population. Une cinquantaine de participants venus du Burundi, du Cameroun, du Gabon, de la République démocratique du Congo, de la République du Congo, du Tchad de l'UNFPA, d'Eni-Congo et les facilitateurs du bureau régional de l'OMS-Brazzaville, de Ouagadougou, Libreville et du siège de l'OMS à Genève prennent part à ces assises. Il s'achèvera le vendredi 27 février prochain.

Séverin Ibara

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL

Ctahb et Atlantique junior vainqueurs de la phase-aller

La phase-aller du championnat départemental de Pointe-Noire junior homme et dame s'est achevée le 22 février au stade Enrico Mattéi par une victoire de Banko face à Asoc 27-19 chez les dames. Malgré cette victoire, Banco reste troisième au classement provisoire à l'issue de cette phase.

Quatre équipes version dames et trois en messieurs ont participé du 1^{er} et 22 février à la phase-aller du championnat communal de handball junior à Pointe-Noire. À l'issue de cette première étape chez les dames, Atlantique termine en tête avec 6 points gagnés en trois matches. Cette équipe est née cette même année des cendres de l'équipe féminine du Centre technique de formation de handball (CTA-HB). Elle a confirmé son leadership en battant son poursuivant immédiat, Tié-Tié Sport, lors du dernier match de cette phase-aller, 24-23. Banko conserve sa troisième place, grâce à sa victoire, 27-19 face à l'Association océan (ASOC).

En version masculine, Ctahb mène le train avec quatre points, suivi d'ASOC qui a arraché ses deux points en battant le benjamin du groupe, ASOC Cheminots, 27-22. La phase retour de cette compétition démarre le 4 mars prochain. Soulignons qu'en catégorie senior, l'avant dernière journée de la compétition s'est respectivement disputée les 17, 21 et 22 février. Chez les messieurs, l'ASOC Cheminots 2 a enregistré sa troisième défaite, en s'inclinant face à Patronage, 28-44, tandis que leur confrères de l'ASOC Cheminots 1 se sont imposés face à Ctahb, 37-25. Munisport a quant lui réalisé sa première

victoire en s'imposant face à Asoc, 27-24. Le classement avant la dernière journée confirme Patronage à la tête du championnat devant Cheminots1et Munisport. ASOC a pris le déçu sur Ctahb lors de la quatrième, 24-22.

Chez les dames en effet, pas de chance pour Banko qui a lourdement courbé l'échine face à Patronage, 16-46 et permet ainsi aux tenantes du titre de gagner leurs premiers points du championnat à l'issue de la troisième journée. Dans cette catégorie, les Cheminots dames sont en tête. Elles joueront leur dernier match de la phase-aller le 1^{er} mars face à Tié-Tié Sport. Un match très déterminant pour les cheminotes hostiles à la défaite. Elles sont d'ailleurs en préparation, question d'éviter toute surprise négative.



Un extrait du match Patronage/Banko «adiac»

En effet, le président de cette équipe, Hilaire Longongo essaie de tout mettre en oeuvre pour que Cheminots dame relève ce défis. Car, en cas d'une victoire, Cheminots aura déjà un grand pas vers sa qualification au championnat national. De même son challenger, Tié-Tié sport qui se prépare aussi en conséquence. Rappelons que les deux équipes ont chacune deux victoires mais, Cheminots domine par le nombre de buts marqués.

Charlem Léa Legnoki

JEUX AFRICAINS BRAZZAVILLE 2015

Les chefs de mission apportent leur touche pour la réussite de l'événement

La visite des infrastructures sportives qui s'effectuera ce mercredi donnera à coup sûr l'occasion aux chefs de mission d'apprécier à leur juste valeur, la qualité des installations sportives de la compétition et d'entraînement ainsi que les sites d'hébergement que le Congo mettra à la disposition de la jeunesse africaine du 4 au 19 septembre prochain.



Vue des participants (Photo Adiac)

Les jeux du cinquantenaire ne sont plus loin. A 180 jours de ce grand rendez-vous sportif africain, les chefs de missions réunis à Brazzaville réfléchissent sur comment professionnaliser l'organisation des Jeux africains 50 ans après. La première réunion des chefs de missions des Jeux africains a indiqué Michel Tchoya, l'administrateur intérimaire du Conseil du sport de l'Union africaine (UA), marquera une entrée dans la dernière ligne droite des actions conjuguées qui aboutiront à un succès éclatant des jeux du cinquantenaire en septembre 2015. Une vision partagée par le ministre congolais des Sports et de l'éducation physique lorsqu'il s'est adressé aux chefs de missions. Léon Alfred Opimbat

a expliqué que la première réunion est organisée pour permettre aux chefs de mission de s'informer sur l'état actuel des préparatifs de ce grand événement mais aussi de recueillir auprès d'eux toutes les contributions nécessaires à l'optimisation de sa réussite. « Exactement six mois, nous séparons de ce grand rendez-vous de l'Afrique sportive. Un rendez-vous de l'Afrique avec elle-même. Les 11èmes Jeux africains qui se dérouleront à Brazzaville du 4 au 19 septembre 2015 revêt un triple caractère symbolisé par la mise en œuvre de la nouvelle architecture du sport en Afrique. La commémoration du cinquantenaire des Jeux africains est l'évaluation des performances

sportives de nos athlètes avant leur participation aux Jeux Olympiques de Rio en 2016 », a indiqué le ministre des Sports et de l'éducation physique. Il a ajouté : « ...l'UA veut donner réellement une puissante impulsion au développement du sport de haut niveau. La volonté exprimée par les dirigeants est de réserver un plateau relevé à nos ambassadeurs aux Jeux africains et aux différentes compétitions internationales » 50 ans après, l'organisation de

ces jeux doit se professionnaliser davantage, a révélé Michel Tchoya. Cet objectif a-t-il justifié ne peut être atteint que si chaque intervenant joue à fond sa partition, en respectant scrupuleusement les engagements et les procédures fixés de commun accord. « Il s'agit d'un engagement collectif si nous voulons rester dans l'esprit des pionniers des Jeux africains », a-t-il rappelé.

Il a, par ailleurs rappelé un détail qui menace dangereusement la réussite de la compétition, notamment le respect des délais et des procédures par les pays participants. « Des invitations ont été envoyées à tous les pays indépendants d'Afrique pour participer aux jeux africains en 2015, en même temps que des fiches d'engagement à remplir. En dépit de nombreux rappels fait, aussi bien par le Conseil du sport de l'UA que par le Coja, il n'en demeure

pas moins qu'à ce jour 17 pays n'ont pas encore réagi à ces invitations alors que les délais sont largement dépassés. La République du Congo se prépare à accueillir toute l'Afrique et non une partie de l'Afrique », a commenté l'administrateur intérimaire du Conseil du sport de l'UA qui d'ailleurs, espère sur le dynamisme des chefs de mission présents à Brazzaville pour diligenter la situation: « Nous espérons vivement que les chefs des missions ici dont les fiches des pays qui les représentent n'avaient pas encore été envoyées au Coja, doivent prendre les dispositions les plus urgentes pour régulariser cette situation, tant qu'il est vrai que les indications contenues dans ces fiches sont d'une importance capitale pour les confédérations et le Coja dans le cadre d'une bonne planification des différentes opérations. »

James Golden Eloué

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE 1

Étoile du Congo provisoirement à la première place

L'éclatante victoire de l'équipe 6-0 face à Munisports lui a permis d'occuper momentanément la première marche du podium avec 19 points désormais, en attendant les matchs remis de l'AC Léopards de Dolisie qui jusque-là était en tête.

La 10^e journée du championnat national de football a été une partie de plaisir pour Étoile du Congo qui tenait à en finir avec Munisports, pour l'heure, dernier au classement. Dans un match à sens unique, les Stelliens sont venus à bout de l'équipe adverse, sans trop de difficultés. L'attaquant Moïse Nkoukou a trouvé le chemin des buts à deux reprises, tandis que Chérubin Tchimbinda, Issambé, Obassi et Bakaki Anaël ont inscrit un but chacun. Au Total : 6-0. Ce n'est pas pour la première fois que les Stelliens inscrivent six buts en un match depuis le début de la compétition. Lors de la 6^e journée, en effet, ils ont battu FC Bilombé 6-2. Une efficacité devant les buts qui reste à prouver face à MK Etanchéité de Kinshasa en match retour de la Coupe de la CAF.

Les autres résultats

La Jeunesse sportive de Poto-Poto (JSP) l'a emporté sur l'Association sportive ponténégrine (ASP), 1-0. Cette victoire l'a propul-

sée à la deuxième place du classement provisoire avec 18 points. Les trois autres matchs se sont par ailleurs soldés sur le même score. 1-0 en faveur de Tongo FC face à Patronage, 1-0 pour Diables noirs devant La Man-

été reportée sine-die.

Les modifications de la 11^e journée

Le calendrier ne pouvait qu'être modifié étant donné les matchs retour des compétitions africaines des clubs



Les joueurs de l'Étoile du Congo crédit photo Adiac

cha et 1-0 pour V Club qui s'est mesuré à l'AS Cheminots dans un duel cent pour cent ponténégrin.

Inter Club, pour sa part, a réussi à vaincre FC Kondzo 4 à 0. Nico-nicoyé a courbé l'échine devant la Jeunesse Sportive de Talangaï 3-0, alors que SMO et FC Bilombé se sont séparés dos à dos sur un score de zéro but partout. Le match qui devait opposer l'AC Léopards de Dolisie à Cara n'a plus eu lieu, les Fauves du Niari étant en préparation au Cameroun. La rencontre a donc

se disputeront ce week-end. Les représentants congolais à la campagne africaine ne seront donc pas sur la pelouse pour cette journée du championnat national. Une manière, pour la Fédération, de leur permettre de rester concentrés pour mieux préparer la manche retour de la Coupe de la CAF pour Étoile du Congo et Cara, des préliminaires de la Ligue africaine des clubs champions pour Diables noirs dont l'équation pour la qualification est plus que difficile à équilibrer.

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Afrique

Angola, 2^e journée, 1^{re} division

Remplaçant, Julssy Boukama Kaya est entré en jeu à la 70^e lors du match nul concédé par le champion en titre face à son dauphin et grand rival, Kabuscorp (2-2).

Adolphe Matondo était titulaire lors de la victoire de l'Academica Lobito face au Primeiro de Agosto (2-0). Promu en première division, Lobito est quatrième avec une victoire et une défaite.

Holgersson Makosso et le Sporting Cabinda s'inclinent sur la pelouse de l'Interclub de Luanda (2-5). Avec un seul match joué, le Sporting est avant-dernier du championnat.

Maroc, 20^e journée, 1^{re} division

Titulaire, Fabrice Ondama a été contraint de quitter ses partenaires avant la demi-heure de jeu, sur blessure. Lors de sa sortie, le WAC menait 1-0 et s'est finalement imposé 4-0 face au KACM Marrakech. Le Wydad conforte ainsi sa première place.

Sans Sylver Nganvoula, non retenu, le Raja Casablanca fait match nul à Safi (1-1). Les vice-champions du Maroc perdent encore une place au classement, passant de la 6^e à la 7^e.

Après cinq matchs sans victoire, le KAC Kenitra renoue avec le succès face à Berkane (1-0). Varel Rozan était titulaire au poste de latéral droit.

Espagne, 26^e journée, 3^e division

Sans Phitzérald Mbaka et John-Christopher Ayina, blessés, la réserve de Getafe fait match nul chez la Real Union d'Irun (0-0).

Grèce, 25^e journée, 1^{re} division

Bernard Itoua était titulaire lors du match nul de Plataniya face à Kerkyra (1-1). L'ancien Auxerrois est impliqué sur l'ouverture du score adverse, en raison d'un placement aléatoire. Avec ce point pris, Plataniya est 14^e et premier non-reléguable, avec seulement cinq points d'avance sur la zone rouge.

Delvin Ndinga est resté sur le banc de touche lors de la défaite de l'Olympiakos chez son grand rival du Panathinaïkos (1-2). Le club du Pirée reste premier, mais ne compte plus que 3 longueurs d'avance sur son dauphin et bourreau du jour.

Suisse, 21^e journée, 1^{re} division

Remplaçant, Igor Nganga est entré à la pause alors que son club était mené d'un but à Lucerne. Déposé sur le second but (conclu par un hors-jeu de Lzeczano), il ne peut empêcher le centre décisif sur le second but et est trop large au marquage de Schneuwly sur le 3^e. Il y a des jours où tout va mal... Car avec cette défaite, Aarau n'a plus qu'un point d'avance sur Sion, la lanterne rouge.

Suisse, 21^e journée, 2^e division

Le match opposant le Lausanne Sport de Chris Malonga au FC Le Mont a été reporté à une date ultérieure en raison des fortes chutes de neige.

Camille Delourme